

VERBATIM – ATELIER DE TRAVAIL - ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES

Mme Paola OROZCO-SOUĚL, présidente de la Commission particulière du débat public

Nous allons commencer. Merci à nouveau à vous tous d'être venus ce soir et d'avoir répondu une fois de plus à l'appel pour ce débat public sur l'eau potable en Île-de-France. Merci également aux intervenants de ce soir de vous être rendus disponibles dans des temps records. Nous sommes vraiment très au fait que nous faisons un débat en très peu de temps et donc nous vous remercions vraiment de nous avoir facilité la tâche de ce côté-là. Je vais vous faire une brève présentation de la Commission nationale du débat public, de ce débat et du déroulé de la soirée. Je vais faire bref sur la Commission nationale du débat public, beaucoup d'entre vous connaissent déjà qui nous sommes, donc je vous fais juste un petit rappel pour ceux qui pour l'instant n'ont pas encore eu la possibilité de connaître cette autorité administrative indépendante des pouvoirs publics et de l'État qui a pour mission d'appliquer le Code de l'environnement en matière d'information et de participation citoyenne. Le Code de l'environnement dit que tout projet, plan ou programme public ou privé qui aurait un impact sur le cadre de vie du citoyen ou sur son environnement doit faire l'objet d'une saisine à partir d'un certain seuil d'investissement. C'est la Commission nationale du débat public qui décide de mettre en place, dans les deux procédures qui existent dans le Code de l'environnement, soit un débat public, soit une concertation préalable.

La Commission nationale du débat public répond à 6 valeurs importantes :

- L'indépendance : elle est indépendante des pouvoirs publics, mais aussi du maître d'ouvrage évidemment. En l'occurrence, ce soir, nous n'avons aucun lien avec le SEDIF.
- La transparence : nous veillons à ce qu'il y ait une transparence dans l'information qui est communiquée et qui est rendue publique. Nous veillons notamment à ce que l'information dont nous avons connaissance soit également rendue publique.
- La neutralité : l'équipe du débat, que vous voyez ici ce soir et que je vais vous présenter tout à l'heure en photo, est également neutre vis-à-vis de ce projet, nous n'avons pas d'avis sur le projet, nous ne prenons pas position. En revanche, on organise le débat pour que vous puissiez donner votre avis et votre opinion.
- L'argumentation : c'est très important dans le cadre d'un débat public. Nous ne sommes pas là pour dire « j'aime » ou « je n'aime pas », nous sommes là pour donner un avis argumenté et une opinion argumentée sur la position que nous avons sur un dossier donné.
- L'égalité de traitement : qui que vous soyez, citoyens, élus ou autres représentants de quelque institution que ce soit, vous avez tous le droit à la parole et cette parole sera prise en compte de la même manière.
- L'inclusion : c'est un principe fort et nous tentons vraiment de nous rapprocher autant que possible des publics qui sont déjà éloignés de tous les espaces décisionnaires et participatifs.

L'équipe du débat, vous la voyez ici. Je préside cette équipe, je suis Paola OROZCO-SOUĚL ; certains d'entre vous ont déjà eu l'occasion de discuter avec moi dans les échanges préparatoires de ce débat. Pour les autres, je me présente et je vous remercie à nouveau d'être ici. Les objectifs de ce débat public sont assez simples, mais vraiment clairs. Nous sommes ici aujourd'hui, et tout le long du débat qui a commencé le 20 avril et qui se termine le 20 juillet 2023, pour questionner l'opportunité du projet au regard des objectifs qu'il vise. Nous sommes là aussi pour questionner la proportionnalité de ce projet par rapport aux enjeux climatiques, aux enjeux énergétiques, aux enjeux socioéconomiques, sanitaires, réglementaires et également d'interconnexion ; une question qui est évidemment importante pour vous. Le débat doit permettre d'identifier des alternatives crédibles au projet et il doit produire des recommandations pérennes et opérationnelles puisque ce projet s'inscrit sur un temps long et il est important que les recommandations qui sont issues de ce débat puissent accompagner le projet durant cette durée, si le maître d'ouvrage décide de le poursuivre.

Les objectifs de l'atelier de ce soir, vous avez tous reçu un mail confirmant votre présence et vous rappelant également le travail qui est attendu ce soir. Nous allons avoir une première session de présentation des 4 grands opérateurs de l'eau en Île-de-France. Vous allez donc avoir une présentation du projet du SEDIF, une présentation

débat public organisé par

des modes de gestion et de fonctionnement d'Eau de Paris, d'Aquavesc et de SENEQ. Ces pr sentations auront une dur e de 15 minutes chacune et ensuite nous pourrons passer   une s ance de questions-r ponses de la salle aux intervenants. Suite   cette session de questions-r ponses, nous pourrons passer   un travail sur table en sous-groupes ; vous  tes d j  install s, donc je vous prie de rester   vos tables. Vous serez accompagn s d'un membre de l' quipe du d bat qui est d j  install   galement   vos tables. L'objectif de ce travail en sous-groupes sera d'identifier 5 questions et 5 impacts positifs ou n gatifs que pose le projet sur des th matiques que nous avons d finies en amont, nous l' quipe du d bat. Vous avez plusieurs th matiques, chaque table a une th matique diff rente :

- La consommation  nerg tique ;
- Le prix de l'eau pour l'usager ;
- Le prix de l'eau pour le distributeur ;
- L'interconnexion.

Nous vous demanderons dans un premier temps de d finir 5 questions et 5 impacts par rapport   ces sujets et ensuite, dans un second temps, de r fl chir   des alternatives concr tes pour r pondre   la question   laquelle veut r pondre le SEDIF avec son projet qui est donc de produire une eau potable de meilleure qualit . Les  changes qui vont  tre produits ici ce soir donneront lieu   des fiches qui seront  videmment rendues publiques et qui permettront d'alimenter les d bats avec l'ensemble des citoyens que nous pr voyons de toucher dans le cadre de l'organisation des diff rents  v nements et ateliers pr vus jusqu'au mois de juillet. Donc, vos productions, vos apports, vos questions, vos interrogations, vos recommandations, vos mesures vont permettre d' clairer les d bats citoyens et d' clairer le citoyen sur ces questions dont il n'a parfois pas beaucoup de connaissance.

Je viens donc de vous pr senter le d roul  de l'atelier, les b n fices pour le consommateur. Pour l'environnement, ce sont les deux th matiques qui manquaient, je vous pr senterai cette slide   la deuxi me session. L , je laisse la parole au SEDIF pour son intervention et j'invite V ronique HEIM et Sandrine MEYNIER pour faire la pr sentation du projet. Normalement, vous avez un boitier.

Mme Sandrine MEYNIER, SEDIF

Bonjour   tous, je suis Sandrine MEYNIER, je suis charg e de mission   la relation usager au sein du SEDIF. Dans un premier temps, nous avons souhait  vous pr senter un petit peu qui sont nos usagers parce que, finalement, tous les matins au SEDIF, on se l ve, on est motiv , on y va ; nos ambitions, toutes les actions que nous pouvons mener, on le fait dans un objectif pr cis qui est de d livrer le meilleur service   nos usagers. Nous avons 4 millions d'usagers r partis sur 133 communes et 7 d partements, donc c'est d j  une caract ristique particuli re, car cela fait un territoire tr s  tendu. Nous avons des communes de 300 jusqu'  122 000 habitants, donc des probl matiques d'acc s   nos usagers tr s diff rentes. Nous avons uniquement 537 400 abonn s, donc un grand nombre de nos usagers ne sont pas abonn s directement au service de l'eau, et pour preuve puisque nous avons 1 659 000 logements sur notre territoire et 75 % de nos usagers r sident en habitat collectif, en appartement. Donc, ils ne sont pas abonn s directement, nous en avons tr s peu qui sont abonn s individuels au sein du SEDIF. Une grosse partie est propri taire (46 %) et nous avons aussi un nombre important de r sidents en HLM ; pour nous, c'est un  l ment   prendre en compte dans le cadre d'un programme que je vous pr senterai tout   l'heure.

Ces caract ristiques font que nous avons quand m me un nombre de personnes par foyer qui est l g rement sup rieur   la moyenne de l' le-de-France avec des familles un petit peu plus nombreuses et  galement un petit peu plus jeunes que la moyenne puisque nous avons un peu plus de 7 % de personnes dans la tranche 30-49 ans sur notre territoire que la moyenne de l' le-de-France. Nous avons  galement, sur la caract ristique des m nages, des particularit s avec quand m me les couples avec enfant ou les personnes seules, soit hommes, soit femmes, qui sont majoritaires sur notre territoire. Il est   prendre en compte  galement, dans les difficult s que nous pouvons rencontrer avec certains de nos usagers en fragilit , nous avons aussi pas mal de familles monoparentales.

Je pense que la majorit  de la salle sait que nous sommes en d l gation de service public, ce qui veut dire que nous pilotons et nous contr lons le service d livr  par notre d l gataire qui est V olia Eau d' le-de-France. Sur la partie relation usager, au global, ce sont un peu plus de 1 400 collaborateurs ; au SEDIF, nous sommes   peu pr s 125. Au global, vous avez   peu pr s 300 collaborateurs qui sont en charge de la gestion du service pour la relation

d bat public organis  par

usager, que ce soit les interventions ou la relation. Sur cette partie, nous avons 23 indicateurs de pilotage que nous suivons soit mensuellement, parfois de manière hebdomadaire et nous avons également 15 indicateurs qui vont donner de la performance au délégataire ou pas en fonction de l'atteinte. Ces indicateurs sont suivis très étroitement avec plusieurs comitologies, cela va de la *conference call* hebdomadaire jusqu'au Copil Expérience Usager. Donc, nous n'allons pas piloter les indicateurs, mais prendre les réclamations que nous avons pu avoir au SEDIF en escalade ou les situations que nous avons pu constater avec le délégataire et essayer d'améliorer les parcours de nos usagers.

Sur les résultats, je vous ai mis quelques exemples de résultats pour vous donner un petit peu le niveau de service attendu. Nous sommes sur 92 % des appels traités en moins de 55 secondes. Cela paraît simple quand on le dit, mais autant d'appels c'est industriel et cela demande un pilotage très fin des résultats quotidiens, voire au quart d'heure. Vous avez également des performances sur le back-office, c'est-à-dire la réponse aux courriers ou aux mails qui est d'une très bonne qualité puisque nous sommes à moins de 8 jours. Et puis, chose importante, ce n'est pas tout d'engranger les demandes, mais c'est de les traiter dès la première sollicitation ; c'est un indicateur auquel nous tenons au SEDIF et que nous pilotons régulièrement. Dans 86 % des cas, c'est traité dès le premier coup, donc c'est quand même une opportunité pour nos usagers. Le taux de réclamation est assez bas, nous sommes à 0,99 pour 1 000, ce qui est bien en deçà de la moyenne nationale et on retrouve, par rapport à ces indicateurs de performance, le service délivré. Nous avons également des indicateurs d'intervention sur les interventions d'urgence avec des exigences très fortes : une intervention sous deux heures et là on voit que l'on est sur des résultats à 99,80 %. On va dire qu'il y a une ou deux interventions qui passent à travers des deux heures, mais globalement on est sur de très bonnes performances.

Je vous ai mis en cartographie – c'est un peu superposé, c'est peut-être la transposition du PC – l'évolution de la performance que nous mesurons chaque année depuis le démarrage du contrat de délégation de service public. Vous pouvez voir la progression et l'effet du pilotage qui permet quand même régulièrement d'avancer ; nous sommes sur une courbe ascendante et là nous sommes sur du niveau de service qui atteint largement les 90 % depuis les 4 dernières années.

Ce service se veut aussi solidaire, nous avons un programme de solidarité pour nos publics les plus fragiles parce que, vous l'avez vu, nous avons 25 % de nos usagers qui résident en HLM ; c'est 4 % de plus que la moyenne de l'Île-de-France. Nous avons des populations peut-être un peu plus fragiles et nous allouons 2,5 millions d'euros chaque année, soit 1 % des ventes d'eau, à nos usagers les plus fragiles. Cela se décompose en trois volets :

1. Un volet prévention qui nous permet de faire des actions de sensibilisation principalement avec les bailleurs sociaux ; ce sont vraiment des actions que nous menons soit avec les parties prenantes comme les CCAS, les communes parfois, dans le cadre des journées de développement durable, mais surtout avec les bailleurs sociaux. Nous avons un certain nombre de partenaires qui sont très actifs sur tout le territoire.
2. Un volet assistance qui a vu le jour dans le cadre de l'expérimentation BROT. Je crois que la plupart des opérateurs qui sont ici y ont participé. Nous ne sommes plus sur la partie bailleur social, mais nous sommes sur la partie copropriété privée dégradée ou qui est sous administration temporaire, voire sous administration d'État. Nous avons quelques situations sur le territoire que nous suivons de très près où nous accompagnons globalement, que ce soit les travaux à l'intérieur des parties communes, la sensibilisation des usagers sur la partie privative, les aides d'urgence. Donc, c'est un accompagnement tout à fait global et nous avons quand même à peu près 1 000 copropriétés qui sont sous monitoring régulier.
3. L'aide d'urgence, quand nous n'avons pas réussi à sensibiliser suffisamment ou parce qu'il y a des situations particulières aussi. Depuis le début du programme, nous sommes à peu près à plus de 10 millions affectés aux familles les plus en difficulté. Comme vous l'avez vu, nous avons 75 % de nos usagers qui sont en habitats collectifs, donc pas abonnés directement. Nous allons donc faire des remises sur les charges d'eau. Nous affectons l'aide sur les charges d'eau pour ceux qui ne sont pas abonnés directement et nous allons bien sûr enlever de la facturation pour ceux qui le sont directement. Nous sommes sur des aides moyennes de l'ordre de 230-240 euros par foyer, donc c'est assez significatif.

L'écoute permanente est très importante pour nous, cela va du plus petit signal jusqu'à la plus grosse alerte ; nous pouvons en avoir aussi, comme vous tous, je pense, sur certains services. Nous avons un baromètre qui existe depuis 2002. Je vous délivre en avant-première un échantillon des résultats de l'année 2022, sinon il y a 122 pages, donc je pense que nous n'aurions pas le temps imparti. On voit que l'on a un niveau de satisfaction qui est plutôt stable vers le haut, au-dessus des 90 %, avec des usagers plutôt satisfaits du service de l'eau, mais on peut constater aussi que l'on a quelques effritements sur la perception du service, notamment sur « l'eau du robinet est-elle bonne pour la santé et est-ce qu'elle peut être bue tous les jours ? ». Pour nous, ce sont des signaux d'alerte et nous les regardons principalement. C'est aussi pour cela que nous travaillons pour répondre à toutes ces attentes-là. Sur la qualité de l'eau, nous retrouvons cette perception ; globalement, aujourd'hui, on ouvre le robinet et cela marche quasiment tout le temps avec un niveau de qualité effectivement bon aujourd'hui. Mais, on a des irritants qui s'accroissent chaque année. Nous étions à peu près sur 50 % de satisfaction, voire 55 % sur le calcaire, par exemple, il y a encore 3 ou 4 ans ; nous descendons vers les 40 %, donc nous avons des irritants qui s'accroissent pour nos usagers. Nous avons aussi des inquiétudes qui peuvent perler un petit peu sur le goût de l'eau du robinet parce qu'on sait que le goût est un des facteurs qui font que l'on met le verre au bout du nez et que l'on n'a pas envie de le boire. Donc, nous voulons aussi promouvoir cette eau du robinet.

Quand on leur demande pourquoi ils sont insatisfaits du service, il y en a peu qui sont insatisfaits, mais l'eau trop calcaire revient quand même en tête de gondole sur les motifs d'insatisfaction. On a le prix, mais c'est assez classique pour toute délivrance de service, qui arrive en 3^{ème} position, et le goût qui est un facteur d'insatisfaction encore aujourd'hui sur notre produit délivré ; sachant que sur la partie service, le niveau de satisfaction est très fort parce qu'il y a très peu d'interruptions.

Je vais laisser la parole à Véronique qui va prendre le relais sur la ressource et vous parler un peu plus de la ressource du SEDIF.

Mme Véronique HEIM, SEDIF

Bonjour, mesdames et messieurs. Je suis Véronique HEIM et je suis la directrice des études au SEDIF. Très brièvement, 97 % de nos ressources d'origine superficielle avec 3 usines principales qui traitent des eaux de surface et 4 usines d'eaux souterraines. Nos usines sont interconnectées entre elles. Les enjeux pour l'eau potable, puisque c'est la première mission de notre service public, c'est d'assurer une sécurité et une continuité de l'alimentation 24h/24 et 7j/7 en respectant la réglementation sanitaire. Grâce à 420 000 analyses par an et 65 paramètres contrôlés, nous garantissons cette qualité au robinet du consommateur. Nos ressources superficielles sont dépendantes de bassins versants de très grandes tailles et vulnérables aux pollutions ; nous sommes dans un contexte de réchauffement climatique, je ne l'apprendrais à personne, où les événements extrêmes comme les crues, les inondations, les canicules vont se reproduire de plus en plus.

Je vais vous parler de protection de la ressource, mais je vais aussi vous parler de sécurisation régionale et de réflexion mutualisée entre les 4 autorités organisatrices principales de la région Île-de-France. Sur les ressources souterraines, nous avons une action sur un territoire qui est le plan d'action de la zone de la fosse de Melun et de la basse vallée de l'Yerres qui représente 3 % de nos ressources. C'est très peu, mais depuis 2013 nous faisons un plan d'action sur des forages classés Grenelle pour limiter la pollution par les nitrates et les fertilisants. Après 10 ans, nous sommes à la deuxième phase de ce plan d'action qui a démarré en 2020 jusqu'en 2025. Les résultats restent encore très médiocres, mais nous avons beaucoup de ténacité et il faut continuer à modifier ces pratiques agricoles de façon à arriver à des résultats sur la qualité de l'eau, mais il faut du temps. Donc, c'est notre contrat de territoire terre et eau 2025. D'ici la fin de l'année, nous allons lancer un projet d'étude pour la mise en place de paiements pour services environnementaux sur ce territoire. Donc, c'est un sujet sur lequel nous allons travailler.

Sur les ressources superficielles, vous avez la taille de nos bassins versants, 12 % du territoire national. Là, nous avons une surveillance avec des moyens sur les périmètres de protection rapprochée ; cela représente à peu près 7 kilomètres en amont de nos prises d'eau, mais c'est tout petit par rapport à la taille des bassins versants. Sur ces périmètres de protection, nous avons des techniciens qui passent tous les jours et qui surveillent l'état des ressources qui déclenchent des plans de continuité de secours et de crise pollution ; il y en a une vingtaine par an à peu près. Nous avons bien sûr l'inventaire des sources de pollution en amont de nos prises d'eau avec beaucoup de zones industrielles, dans le 91, des *data centres* ; dans le 77, beaucoup de rejets urbains, station d'épuration à Saint-Thibault-des-Vignes ; sur l'Oise, station d'épuration de Butry-sur-Oise, donc beaucoup de risques de

pollution de nos ressources. Nous faisons donc une surveillance permanente et nous allons relancer, au deuxi me semestre, une  tude que nous avons d j  envisag e il y a 10 ans, en 2013, et pour des raisons de gouvernance nous ne l'avons pas lanc e, pour justement d finir l'ensemble des pressions sur nos aires d'alimentation et de captage.

La r gion  le-de-France, ce n'est pas que le SEDIF parce que le SEDIF est connect  et interconnect  aussi avec des op rateurs voisins et des autorit s organisatrices que vous allez entendre apr s. Donc, je ne vais peut- tre pas trop m' tendre, mais nous avons des conventions bilat rales entre nous ; nos r seaux sont interconnect s et, au travers de conventions d'eau de secours, nous nous secourons mutuellement. En 2017, nous avons cr e un groupement de commande pour r fl chir ensemble aux vuln rabilit s, aux risques, pour faire un  tat des lieux et donc nous esp rons que ce partenariat va se poursuivre. Nous avons coordonn  nos travaux et nous avons des interconnexions.

Pour terminer, nous participons ensemble aux instances r gionales : le comit  technique de coordination de bassin, sous l' gide de la pr fecture de police, au plan ORSEC et nous mettons en perspective l' volution de cette ressource par rapport   des sc narios de r chauffement climatique en 2040. Donc, nous r fl chissons aux crues extr mes, le sc nario de crue 500 ans,   l'impact du r chauffement climatique au-del  de 2040 et aux ressources d'ultime secours. Merci.

Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public

Merci   vous, madame, d'avoir respect  le temps de parole. J'invite M. Dan LERT ou Benjamin GESTIN, je ne sais pas si vous souhaitez tous les deux venir nous rejoindre  galement, ou l'un apr s l'autre, comme vous le voulez. Merci beaucoup. C'est l'intervention des repr sentants d'Eau de Paris. Je vous invite   prendre le micro, vous avez  galement un boitier l -bas pour passer vos diapos.

M. Dan LERT, Eau de Paris

Bonjour   tous. Dan LERT, pr sident d'Eau de Paris, adjoint   la maire de Paris en charge de l'eau. Nous allons tr s rapidement vous pr senter le fonctionnement et le mode d'organisation d'Eau de Paris, un op rateur engag  pour la transition  cologique et pour la gestion durable de la ressource en eau. C'est un op rateur qui est int gr  depuis tr s longtemps, au c ur du bassin parisien, donc de la source au robinet. Vous avez ici, sur cette carte, le sch ma d'alimentation d'Eau de Paris qui est assez diversifi  : 50 % des eaux de surface et 50 % des ressources proviennent des eaux souterraines. Des actions de protection de la ressource dans les aires de captage et d'alimentation qui sont historiques pour Eau de Paris – auparavant, on avait la SAGEB – et qui contribuent   prot ger l'ensemble du bassin versant depuis l'amont. Vous voyez aussi   l'aval les sources du c t  de la Normandie. Nous sommes un acteur, comme le SEDIF l'a indiqu    l'instant, majeur de la r silience de la zone interconnect e : 14 interconnexions de premier niveau avec le SEDIF, SENEQ et Aquavesc. Je suis d'ailleurs ravi de voir tous ces repr sentants ici m me. Voil  une pr sentation tr s rapide de nos sources d'alimentation et de notre sch ma d'alimentation.

M. Benjamin GESTIN, Eau de Paris

Un petit commentaire sur ce qu'a dit Dan sur les ressources souterraines d'Eau de Paris et sur les aires de captage. Donc, le SEDIF a indiqu  que son aire de captage  tait l'ensemble des bassins de la Seine, de la Marne et de l'Oise et que c' tait un domaine peut- tre un peu vaste pour entamer des actions de protection de la ressource. Eau de Paris a des aires de captage de nos ressources souterraines, qui sont 50 % de nos ressources, qui font 240 000 hectares. Notre cible est de prot ger 40 000 hectares de zone prioritaire et, vous allez le voir, nous sommes en bon chemin pour y arriver ; alors, pas tout de suite, cela prend du temps. Ce n'est pas parce que nous avons des aires de captage qui sont vastes qu'il ne faut pas s'int resser   la protection de la ressource.

M. Dan LERT, Eau de Paris

Peut- tre une pr sentation l  aussi, vous m'en excuserez, tr s sch matique. La r gie publique Eau de Paris existe depuis 2010, une r gie  videmment 100 % publique, nous n'avons pas d'actionnaire dans la r gie Eau de Paris   r mun rer. Chaque centime de la facture d'eau est r investi dans le service, bien  videmment. Nous avons une gouvernance qui est l'ADN des r gies qui est   la fois transparente, d mocratique et ouverte ; nous avons des associations environnementales qui si gent au conseil d'administration d'Eau de Paris, des repr sentants des salari s, des repr sentants des consommateurs et nous sommes inscrits  videmment dans le temps long, ce qui

n'est pas possible pour les autres modalités d'organisation des services d'eau. Une expertise interne indépendante – pardon de l'auto-encensement – qui est reconnue et qui fait référence, notamment avec le laboratoire d'Eau de Paris qui est laboratoire de référence. Une ingénierie interne qui nous permet d'avoir la pleine maîtrise des choix publics et des choix d'investissement que nous faisons pour cet opérateur d'eau, avec une ingénierie interne de 80 personnes. Une unité de recherche et de développement qui a une expertise très forte sur tous les paramètres sanitaires et sur la question des traitements. Une contribution diversifiée à l'intérêt général, on a une stratégie de transition écologique au sens large qui est la marque de cette régie. Nous développons évidemment les énergies renouvelables, la question de l'alimentation durable avec tout ce que nous faisons pour aider à la transition agricole avec un régime d'aide agricole qui a été validé par la Commission européenne pour aider les agriculteurs à mettre moins d'entrants chimiques sur les aires de captage et d'alimentation ; c'est une dimension très importante. Nous favorisons évidemment tout ce qui est autour des enjeux de la biodiversité, nous replantons des haies, nous faisons de l'agroforesterie sur toutes ces aires de captage dont on a parlé et notamment sur ces 40 000 hectares qui sont notre cible et qui sont prioritaires pour nous. Nous participons à la résilience et au rafraîchissement urbain de la ville de Paris et du territoire parisien puisqu'Eau de Paris est l'opérateur qui a été retenu notamment pour le déploiement des fontaines publiques sur le territoire parisien, dans les rues, les parcs et les jardins. Nous avons un très fort enjeu qui est d'ailleurs un enjeu statutaire pour la régie Eau de Paris : l'accès social à l'eau, l'accès de tous à l'eau bien commun à travers un prix qui est très bas à échelon métropolitain. Nous assurons cette dimension d'accès social à l'eau.

M. Benjamin GESTIN, Eau de Paris

Quelques chiffres supplémentaires pour illustrer ce que nous arrivons à faire à Eau de Paris ; je vais en citer 3 :

- 100 % de conformité sanitaire depuis 5 ans. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup d'opérateurs en France qui arrivent à ce résultat.
- Un rendement de réseau en distribution à 91,2 %, ce qui veut dire que nous maîtrisons très bien notre réseau et les fuites.
- Un taux de satisfaction très proche de celui de nos collègues du SEDIF : 91 % sur le service. Donc, un service public qui fonctionne et qui est au rendez-vous de la performance.

Peut-être pour continuer et rentrer un peu dans le vif du débat sur des choix industriels, parce que le débat que nous avons aujourd'hui est autour d'un projet industriel du SEDIF qui est celui de renforcer les filières de traitement des principales usines du Syndicat des eaux d'Île-de-France. Nous avons une approche de la stratégie industrielle qui est un peu différente et qui est marquée par un vocable de sobriété. Nous allons essayer de l'illustrer dans les diapos qui viennent. Il faut que vous ayez en tête que les principes de sobriété industrielle ont été validés démocratiquement et politiquement par le conseil d'administration d'Eau de Paris. Dans le document que vous avez, à la page de couverture à droite, qui a été validé en 2018, si j'ai bonne mémoire, qui est le schéma directeur des investissements ; en conseil d'administration, avec toutes les parties prenantes, avec des débats qui ont été assez longs et assez virulents parfois, nous avons pris un des grands choix sur lesquels je vais revenir tout de suite. Premier choix, priorité donnée à la prévention, mieux vaut prévenir que guérir, mieux vaut prévenir que traiter en l'occurrence dans le domaine de l'eau potable, avec le régime d'aide agricole que Dan a mentionné, validé par la Commission européenne ; c'était une petite aventure administrative. On regarde les échelles de coût, ce sont 47 millions d'euros sur une dizaine d'années financés à 80 % par l'agence de l'eau – il faut souligner la coopération fructueuse avec l'agence – pour protéger à terme 20 000 hectares, donc la moitié de nos aires prioritaires d'infiltration ; c'est une échelle insuffisante. Et puis, c'est un accompagnement complet, mais Dan l'a déjà dit et je ne reviens pas dessus.

Le choix industriel qui a été fait est de produire une eau naturelle et équilibrée. Il y a du calcaire dans l'eau, ce n'est pas mauvais pour la santé ; sur les bouteilles d'eau minérale, ça s'appelle le calcium. Les administrateurs d'Eau de Paris ont choisi de ne pas enlever le calcium ; nous avons une dureté qui est moyenne et qui varie un tout petit peu selon nos IDI, mais qui reste acceptable. C'est un paramètre remarqué par les usagers, mais qui ne ressort pas comme étant un drapeau rouge par nos consommateurs sur la qualité des eaux qu'ils consomment. Donc, le choix d'une eau naturelle plutôt qu'une eau industrielle ou artificielle.

Troisième grande orientation, un juste niveau d'investissement par rapport aux normes. Nous cherchons à faire de l'eau conforme, de l'eau potable, nous ne cherchons pas à faire de l'eau super conforme ; en ayant toujours en

tête la question de l'impact environnemental. Nous justifions chaque euro que nous dépensons dans le plan d'investissement. Nous prenons en compte un patrimoine spécifique. Dans le monde de l'eau, on a certains totems :

- Le taux de renouvellement des réseaux. À Paris, nous avons montré que nos conduites duraient 250 ans, donc renouveler 0,8 % par an n'a pas de sens ; il vaut mieux en renouveler un peu moins et mieux les maintenir. C'est un exemple, je pourrais en citer d'autres.
- Des filières adaptées et constamment modernisées. Il n'est pas question de ne pas traiter l'eau, il faut bien la traiter pour la rendre conforme et potable, mais nous cherchons le juste milieu et la juste adaptation de nos filières de traitement.

Quelques résultats concrets sur la prévention et le régime d'aide agricole. Nous avons commencé en 2020, en 2023 nous avons une centaine d'agriculteurs engagés et nous protégeons 16 000 hectares. Donc, nous sommes pratiquement aux 20 000 qui sont la cible de cette première expérience de PSE dit « PSE Eau de Paris ». Et puis, nous avons déjà bien travaillé sur la structuration des filières en particulier, parce que la zone dense Paris et sa petite couronne est un énorme bassin de consommation pour les productions agricoles du bassin parisien. Donc, nous avons essayé de structurer des filières avec notamment la ville de Paris et la restauration collective et dans la transformation des produits. Je ne reviens pas sur le taux de conformité, j'en ai parlé tout à l'heure ; sur la satisfaction, j'en ai parlé tout à l'heure ; sur l'accès social à l'eau, Dan en a parlé. Je précise juste le nombre de fontaines : nous avons un peu plus de 1 200 fontaines dans tout Paris qui sont gérées par Eau de Paris et financées par la facture d'eau. Cela fait aussi partie des choses qu'un opérateur comme le nôtre est capable de faire. Et puis, en matière d'efficacité industrielle, je crois que cela faisait partie des demandes de la commission pour aujourd'hui, ce n'est pas parce qu'on investit de manière sobre que l'on n'investit pas ; 475 millions d'euros sur les 6 années de la mandature municipale actuelle, soit à peu près 80 millions d'euros par an que l'on investit raisonnablement, beaucoup parfois. Et puis, nos coûts de production, je vous ai mis des fourchettes et des moyennes, c'est entre 40 et 80 euros pour 1 000 m³ produits ; c'est coût de traitement + coût énergétique + coût de traitement des boues. La moyenne est à 60, donc nous sommes sur des coûts relativement maîtrisés. La fourchette est entre eaux souterraines et eaux de surface, il y a des petites différences en termes de filières de traitement. Impact énergétique, vous avez tous en tête que nous avons craint un délestage massif, voire un quasi-blackout l'hiver dernier, donc la sobriété énergétique est aussi un enjeu de résilience des territoires. Pour 1 000 m³ produits, on est entre 280 et 500 kWh et la moyenne sur l'ensemble de nos filières est de 401 kWh en production.

Je finis sur une dernière commande de la commission qui était de parler un peu du prix. Là, vous avez en longue période d'évolution du prix complet de l'eau à Paris. Vous avez la courbe bleue qui est l'eau potable, c'est la part qu'Eau de Paris touche ; vous voyez un trend de longue durée plutôt à une hausse régulière ; et puis, il y a une rupture en 2010 avec le passage en régie, une baisse du prix de l'eau décidée et un prix de l'eau stabilisé depuis. Chaque année, nous faisons des efforts de productivité, des efforts de choix pour garantir une eau au meilleur coût qui est la première garantie d'accessibilité à l'eau pour tous, mais je pense que l'on aura une table ronde pour en parler.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Il vous reste 5 minutes.

M. Benjamin GESTIN, Eau de Paris

J'ai fini, donc tout va bien, on est parfait.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Vous avez vraiment fini ? Parce qu'il vous en reste maintenant 4, mais parfait. Merci beaucoup pour cette présentation et pour avoir respecté encore plus ces temps de parole et pour avoir aussi répondu, comme vous l'aviez dit tout à l'heure, à la demande de la commission d'avoir toutes ces données. Je vous invite, Mme FISCHER Josiane de SENEQ, à venir nous rejoindre et à faire la même présentation.

Mme Josiane FISCHER, SENEQ

Merci, Madame la Présidente.

débat public organisé par

Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public

Je vais m' carter. Normalement, la logique voudrait que les maîtres d'ouvrage et la commission soient s par s.

Mme Josiane FISCHER, SENE0

Nous allons respecter la logique.

Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public

Merci beaucoup.

Mme Josiane FISCHER, SENE0

On a fait une pr sentation de SENE0 du mieux possible, eu  gard au temps qui nous a  t  impartir et des disponibilit s de nos collaborateurs. Madame la Pr sidente, merci de nous avoir invit s. Mesdames et messieurs les  lus, mes chers coll gues, mesdames et messieurs, je suis Josiane FISCHER, pr sidente de SENE0. SENE0 est le second syndicat producteur et distributeur d'eau potable de France. Nous distribuons plus de 34 millions de m tres cubes d'eau potable chaque ann e. Nous sommes un vieux syndicat cr e en 1933 et nous rassemblons 10 communes du nord des Hauts-de-Seine   cheval sur deux  tablissements publics territoriaux : Paris Ouest La D fense et Boucle Nord de Seine. Dans notre territoire, vivent et travaillent chaque jour plus d'un million de personnes.

Je vais essayer de r pondre   toutes les questions syst matiquement et successivement. Sur la question du mode de gestion, notre syndicat travaille historiquement en d l gation de service public, et ce depuis sa cr ation. Cependant, en 2014, nous avons pris deux d cisions importantes. La premi re a  t  de confier   l'entreprise Suez Eau France un nouveau contrat de d l gation de service public de 12 ans courant de 2015   2027 ; la seconde d cision a  t  de nous doter d'une administration qui  tait quasiment inexistante auparavant. Cette administration accompagne au quotidien les  lus dans le contr le de l'op rateur sur les aspects financiers, techniques et juridiques. Elle permet d'avoir une vision qui exc de les mandats politiques et les contrats de DSP avec les objectifs suivants :

- G rer le patrimoine sur le long terme ;
- Porter en propre une part importante des investissements ;
- Conserver la m moire du service ;
- Jouer pleinement le r le de puissance publique dans la protection de l'environnement ;
- Travailler activement   la p rennit  de la ressource ;
- Garantir aux usagers la meilleure eau possible en prix comme en qualit  ;
- Permettre d'avoir une vision ouverte et constructive sur l'avenir.

C'est un point tr s important pour SENE0 qui, auparavant, n'avait pas les moyens humains de travailler   ces objectifs prioritaires. SENE0 a d l gu  le service public via une DSP faisant l'objet d'un pilotage vigilant et quotidien par les  lus gr ce   la mise en place de cette administration.

Quels sont nos proc d s de traitement ? SENE0 dispose de sa propre usine situ e sur les hauteurs du mont Val rien et elle est constitu e de deux tranches de traitement et d'ouvrages de stockage implant s sur les communes de Suresnes et de Nanterre. Notre usine du mont Val rien pompe l'eau brute dans la Seine, cette eau est ensuite trait e dans l'usine. L'usine comprend une premi re tranche dite filiere classique avec pr -ozonation, d cantation, filtration sur sable, post-ozonation, filtration sur charbon actif en grain et d sinfection aux ultraviolets. La seconde tranche est la filiere adoucissement avec pr -ozonation, d carbonatation, d cantation, filtration sable, post-ozonation, filtration charbon actif en grain et d sinfection par les ultraviolets. En ce qui concerne le calcaire, depuis 2018, le syndicat proc de   un adoucissement de l'eau par d carbonatation. Ce choix a  t  fait afin de r pondre aux aspirations de nos consommateurs qui, tr s largement, se plaignaient de la duret  de l'eau et qui aujourd'hui, tr s largement, expriment leur satisfaction sur la livraison de l'eau adoucie. Cette d carbonatation a pour objet d'accro tre la dur e de vie et de limiter la consommation d' nergie de l' lectrom nager en permettant ainsi de r aliser des  conomies ; cela permet d'am liorer le go t de l'eau et d'encourager la consommation de l'eau du robinet et d'am liorer le confort des usagers, notamment quant au

d bat public organis  par

contact de l'eau sur la peau. L'adoucissement choisi par SENE0 est une décarbonatation à la soude en décanteur, elle vise la production d'une eau en sortie d'usine avec dureté calcique de 15 degrés français avec une tolérance de plus ou moins 2 degrés français. La dureté de l'eau étant liée aux ions calcium et magnésium, la dureté totale de l'eau post-décarbonatation est de l'ordre de 17,3 degrés français. Avec l'investissement que cela représentait, la décarbonatation induit deux types de coûts récurrents : l'achat de réactifs, principalement de la soude, ainsi que le traitement et l'évacuation des boues. La décarbonatation revient ainsi, en 2022, à un peu plus de 7 centimes par mètre cube produit.

En ce qui concerne les problèmes de pollution, pour nous, les filières en place sur le mont Valérien nous permettent à ce jour de distribuer une eau 100 % conforme depuis de nombreuses années, au regard des exigences sanitaires. De nombreux efforts ont été entrepris ces dernières années afin d'améliorer la qualité de l'eau de la Seine. La tenue des Jeux Olympiques en 2024 à Paris a d'ailleurs agi comme un accélérateur des actions menées afin d'atteindre l'objectif de baignade dans la Seine ; il s'agit donc de la qualité de l'eau brute. Par ailleurs, le syndicat SENE0 ne produit pas l'intégralité de l'eau qu'il distribue et donc nous devons acheter le reste de l'eau que nous distribuons. Ces achats se font auprès de Suez et du SEDIF ; on touche là tout de suite les questions d'interconnexions. Ils permettent au syndicat de diversifier les sources en ajoutant à l'eau de la Seine, l'Oise, celle des nappes alluviales de Seine et des nappes profondes. SENE0 est ainsi en mesure de traiter la plupart des polluants classiques tout en évitant les pollutions passagères qui peuvent altérer provisoirement la qualité de l'eau de Seine. Avec notre opérateur, nous procédons également à une surveillance de la qualité des eaux brutes, surveillance systématique afin de détecter l'apparition éventuelle de nouvelles pollutions. Depuis 2015, nous avons ainsi mis en place un suivi des polluants émergents et SENE0 se montre particulièrement vigilant par rapport à tout ce qui pourrait altérer la qualité de l'eau et par ricochet la santé de nos consommateurs. Nous respectons scrupuleusement, c'est bien le moindre des choses, les normes en vigueur et suivons avec attention les prescriptions des autorités sanitaires.

En ce qui concerne le chlore, qui était une question qui nous a également été posée, nous distribuons de l'eau de surface, je l'ai dit, ou un mélange contenant des eaux de surface. Nous procédons, comme la plupart des syndicats à ce jour, à une chloration avant stockage afin de garantir une qualité d'eau jusqu'au robinet. Celle-ci intervient après une ozonation et un passage dans des réacteurs à UV qui assurent ensemble une désinfection efficace. Notre chloration se fait par injection d'eau de javel, elle est calée au plus juste en fonction de la qualité de l'eau traitée. L'objectif est donc d'assurer la présence d'un résiduel de chlore en tout point du réseau tout en limitant au maximum les teneurs en chlore en sortie d'usine.

Autre question qui nous a été posée, le coût de production. Nous avons estimé notre coût de production au mètre cube, le prix du mètre cube produit dans notre usine du mont Valérien, je parle bien de ce que nous produisons nous-mêmes et ce coût se situe aux alentours de 41 centimes. Le prix pour l'utilisateur, autre question qui nous a été posée, s'élève à 2,32 euros le mètre cube en 2023 pour la facture de référence de 120 mètres cubes. Ce coût induit 1,75 euro pour le service public de l'eau et 0,57 euro de taxes et redevances diverses. En ce qui concerne la consommation énergétique de notre usine, la consommation énergétique des usines à deux composantes majeures : le pompage et la production d'eau potable. Elle ne peut s'apprécier que par rapport à un volume produit. En ce qui concerne notre usine du mont Valérien, la consommation électrique totale pour 2021 s'est élevée à 12 049 496 kWh et on va les distinguer. Pour le pompage, distinguons 8 260 561 kWh pour 22 109 019 m³ produits. Cela représente donc une consommation électrique de 0,58 kWh par mètre cube d'eau distribué. Voilà, donc on peut ventiler : pour le pompage, 0,37 kWh ; pour la production, 0,21 kWh.

Question d'interconnexion. On l'a vu, SENE0 se trouve à une place centrale dans la zone interconnectée d'Île-de-France. Nous pouvons ainsi échanger de l'eau avec les principaux acteurs que sont Aquavesc, Eau de Paris, le SEDIF et Suez. Notre syndicat dispose en effet de 18 interconnexions avec ses voisins. Cela s'explique par notre absence de totale autonomie dans la production de l'eau ; je l'ai dit, nous produisons une grande partie, mais pas toute l'eau que nous distribuons. Donc, nous sommes conduits à acheter quotidiennement de l'eau actuellement au SEDIF et à Suez. Cette situation particulière explique notre intérêt relativement en conséquence des décisions qui peuvent être prises lorsqu'elles ont un impact sur le prix ou sur la qualité de l'eau ; décisions prises par nos partenaires.

En ce qui concerne le renforcement de la protection de la ressource et nos objectifs sur ce sujet, SENE0 entreprend de nombreux efforts pour garantir un rendement particulièrement élevé ; notre rendement est de 92,03 % ; ce qui est un excellent rendement. Nous sommes également attentifs à la protection de la ressource en eau, tant dans

débat public organisé par

sa qualité que dans sa quantité. C'est pour cela que dernièrement, très récemment, SENEQ et Aquavesc se sont rapprochés afin d'étudier ensemble l'opportunité de rachat des usines du domaine privé de Suez dans l'Ouest parisien. Pourquoi ? Notre objectif est, à travers cette éventuelle acquisition (nous sommes en train de le regarder), de mieux maîtriser notre modèle économique, nos choix techniques et nos approvisionnements. Nous souhaitons construire ensemble un projet de territoire articulé autour de la protection de la ressource en eau en luttant davantage encore contre la présence de polluants, en favorisant la biodiversité et en développant des filières alimentaires à haute qualité environnementale en renforçant l'agriculture locale économiquement viable et en alimentant les restaurations collectives de nos territoires.

Je vous remercie de votre attention.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Aquavesc bénéficie de quelques minutes supplémentaires, si vous leur accordez. Merci beaucoup, Mme FISCHER, pour cette présentation. J'invite M. LEROY à venir nous rejoindre.

M. Philippe LEROY, Aquavesc

Merci pour cette présentation très « timée » qui nous fait rattraper un peu du retard initial, je crois.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Justement, sur ces retards, excusez-moi, la réunion devait commencer à 18 h 30 normalement et les gens avaient été convoqués à 18 h 00 en prévision d'un retard des participants, d'où la croyance d'un retard de votre côté. Je suis navrée et moi-même je me rends compte effectivement de ce décalage. Merci, effectivement, cela fait gagner du temps. Allez-y.

M. Philippe LEROY, Aquavesc

D'accord, nous voilà rassurés. Donc, quelques mots sur Aquavesc. Je suis le directeur général d'Aquavesc et j'ai aussi le titre et la chance d'être le directeur général d'Hydreaulys qui est le pendant d'Aquavesc dans le domaine des eaux usées, donc j'ai la chance de piloter l'activité eau potable et eaux usées de l'ensemble du territoire de la plaine de Versailles. Aquavesc est un établissement territorial qui gère la production, le traitement et la distribution – la production, c'est important, on y reviendra tout à l'heure ; c'est un peu différent effectivement de ce que l'on a pu entendre jusqu'à maintenant – de 32 communes de l'ensemble du périmètre de la plaine de Versailles, la communauté d'agglomérations de Versailles, la communauté d'agglomérations de Saint-Quentin-en-Yvelines et puis 5 communes des Hauts-de-Seine dont Saint-Cloud qui, historiquement, avait créé le syndicat SEVESC avec Versailles. C'est un syndicat relativement étendu au niveau du territoire, la moitié de la surface des Yvelines et une partie du 92.

Je vais répondre aux questions au fur et à mesure sans faire de slide précise. L'ensemble de nos contrats sont gérés aujourd'hui en délégation de service public avec un seul opérateur : l'opérateur Suez à travers des sociétés dédiées. Ces contrats arriveront à échéance fin 2026, ce qui est assez important dans le timing de l'ensemble des sujets que l'on traite ici, mais aussi dans le cadre de l'association dont on a parlé avec la présidente de SENEQ.

Le réseau, plus précisément l'étendue ; je reprends globalement la zone qui est concernée. Donc, on va de Saint-Cloud, Garches jusqu'à Beynes en passant par Maurepas, Coignières et Châteaufort. Donc, nous allons vraiment très bas dans les Yvelines, pour une distribution sur environ 1 400 kilomètres de réseau, ce qui est assez significatif ; nous ne sommes pas un syndicat rural, mais nous avons quand même une longueur de canalisation qui se rapproche de certains syndicats de province. Sur un volume d'environ 550 000 habitants, nous avons environ 25-27 millions de mètres cubes, donc un peu plus petit que le syndicat SENEQ, mais nous sommes à peu près dans des périmètres identiques.

L'investissement est sensiblement un investissement autour du renouvellement des canalisations de l'ordre de 15 millions. Depuis 3 ans, nous sommes plutôt sur 30 millions pour des raisons structurelles parce qu'il faut que nous renouvelions des canalisations importantes dans la région de Versailles, mais globalement nous sommes sur une moyenne de 15 à 20 millions de travaux par an qui sont directement gérés par les équipes et qui ne sont pas totalement délégués à Suez. La gouvernance est assurée par Erik LINQUIER qui s'excuse de ne pas pouvoir être présent aujourd'hui, mais il est vrai qu'au niveau du délai et des délégations de chacun c'était compliqué. Dans le cadre de ce débat, je suis accompagné par Pierre CHEVALIER qui est adjoint au maire de Ville-d'Avray et Luc

WATELLE qui est le maire de Bougival, qui eux aussi ne peuvent pas  tre l  aujourd'hui, mais qui sont en tant que vice-pr sidents dans le sch ma de la Commission nationale du d bat public pour orienter le d bat sur les aspects politiques. Donc, nous avons effectivement 32 communes et cela fait un bureau assez dense, un comit  extr mement anim  avec des avis qui sont toujours pris en compte et des d cisions tr s int ressantes.

Quelques chiffres qui vont peut- tre r sumer les questions qui  taient pos es. On a un rendement de r seau qui est exceptionnel et qui correspond aussi   notre volont  de faire un renouvellement de r seau tr s important ; on est sup rieur   92 % aujourd'hui. Nous avons, un peu   l'image de ce qu'a pr sent  la pr sidente de SENEQ, une usine de production, mais c'est un peu diff rent dans la mesure o  nous sommes un syndicat propri taire de nos actifs de production. C'est- -dire que l'on produit l'eau   partir de la nappe alluviale de la Seine, ce qui est tr s diff rent de ce que l'on a entendu sur le SEDIF. Pour le SEDIF, c' tait 97 % de l'eau qui est des eaux de surface ; nous, c'est 100 % de l'eau qui provient des eaux souterraines, donc tout   fait invers . Vous verrez que cela a de l'importance,  videmment, puisque l'eau souterraine est de qualit  diff rente, ne serait-ce que sur la constance des param tres, de l'eau de surface et donc les contraintes de traitement sont parfois un peu diff rentes. Nous avons 11 forages qui nous sont propres et qui nous permettent d'assurer   peu pr s 80 % des besoins des 25 millions de m tres cubes dont on parle, donc des besoins du syndicat. Ce sont nos forages qui pompent l'eau de l'usine de Port-Marly, c'est l'ancienne machine de Marly de Louis XIV qui remontait les eaux jusqu'au ch teau de Versailles, donc qui remonte sur 150 m tres de d nivel  jusqu'  l'usine de Louveciennes. L'usine de Louveciennes est une usine de traitement ; nous en avons une qui a une capacit  de traitement de 105 000 m tres cubes par jour qui a  t  d class e apr s la mise en place de la d carbonatation, car elle  tait de 120 000 au d part, et qui a la capacit  de pouvoir alimenter 80 % et parfois plus de l'ensemble du secteur. Reste que nous avons quand m me 10, 15, 20 % de l'eau qui est achet e syst matiquement parce que nous n'en avons pas la disponibilit  pour l'instant. Donc, c'est essentiellement achet  au groupe Suez   travers des usines priv es et l  je rejoins ce que disait la pr sidente de SENEQ sur l'id e de travailler sur l'achat de ces usines priv es pour pouvoir piloter l'ensemble de la production d'eau du territoire. Voil    peu pr s ce que l'on peut dire sur l'ensemble de ce que je n'ai pas dit avant.

En termes de chiffres sur le r seau proprement dit, notez quand m me, parce que c'est important, que nous avons une capacit  de stockage sur le r seau qui est essentielle et tr s importante. Nous avons deux gros avantages ou deux grosses caract ristiques qui sont li es aussi   la construction du ch teau de Versailles historiquement :

- Nous avons une capacit  de stockage d'eau brute qui est exceptionnelle. Nous sommes le seul syndicat en  le-de-France capable de stocker 7 jours les eaux brutes. Donc, si vous avez un probl me sur la Seine, pendant 7 jours, si les bassins sont remplis, on peut alimenter Versailles avec de l'eau brute, ce qui est assez rare. Ce sont de grands bassins historiques des machines de Marly que l'on a gard s.
- Sur le r seau, nous avons plus de 90 000 m tres cubes de stockage d'eau.

Dans le cadre des exercices d'interconnexion avec nos coll gues du SEDIF, de SENEQ et d'Eau de Paris, nous faisons partie des acteurs majeurs pour le soutien en cas de crise. Nous avons fait un exercice de crise l'ann e derni re tous les 4, c' tait tr s int ressant. C'est vrai que nous avons cette chance de ne pas  tre en rupture en cas de d sordre majeur sur l'approvisionnement en eau brute ; nous ne sommes pas en rupture et nous pouvons aider nos coll gues du territoire.

Nous avons une usine de d carbonatation des eaux, c'est un choix qui a  t  fait en 2017 ; m me proc d  que celui qui est install  sur l'usine du mont Val rien qui d carbonate 100 % de la production distribu e.  videmment, cela produit du calcaire, le principe  tant de r duire de moiti ,   minima, la quantit  de calcaire que l'on a dans l'eau. C'est une demande des clients, c'est une demande des abonn s et depuis que l'usine marche, c'est un degr  de satisfaction in gal . Les clients sont ravis et c'est assez exceptionnel d'avoir des gens qui sont extr mement contents d'avoir une eau qui est adoucie ; elle n'est pas douce, nous ne sommes pas en Bretagne, mais elle est dans une cat gorie o  ce n'est plus un probl me pour les antitartres [incertain 1 :11 :48] domestiques, etc. Donc, l , nous avons effectivement r ussi ce pari tout en ayant, dans le cadre de la ren gociation du contrat avec Suez, une diminution globale du prix, donc nous avons gagn  sur les deux tableaux ; nous avons eu le droit   une double prime.

La production d'eau brute, en r sum , nous avons un pompage et un pr traitement sur la Seine qui nous appartient, nous distribuons sur l'usine   travers le champ de Croissy-sur-Seine qui est une ville de la boucle de Seine qui est plac e   c t  du Pecq et pas tr s loin de Saint-Germain-en-Laye. Nous avons l'installation de pompage

d bat public organis  par

de Bougival qui est la remplaçante de la machine de Marly qui remonte sur 15 bars. C'est pour cela que je ne vous donnerais pas de consommation d'énergie parce que cela n'a pas de sens. Une grande partie des 16 GW que l'on consomme par an correspond au pompage de l'eau du niveau de la Seine et la remontée de cette eau jusqu'à l'usine de Louveciennes 150 mètres plus loin. Donc, ce n'est pas représentatif d'un coût de traitement ou d'un coût de production. Les circonstances font qu'aujourd'hui, pour pomper l'eau de la Seine et la distribuer sur Versailles, il faut remonter 150 mètres ; c'est géographique, nous n'y pouvons rien. Et puis, nous avons les bassins d'eau brute dont je vous parlais avec autonomie qui est assez remarquable qui correspond aux anciens bassins de stockage d'eau de la machine de Marly mise en place par Louis XIV et les équipes. Louveciennes, nous en avons parlé, nous sommes là aussi dans une usine de traitement qui est très moderne et capable de traiter maintenant le calcaire et les pesticides avec du charbon actif en grain qui délivre aussi une eau 100 % conforme et avec une capacité de production qui varie selon les saisons entre 60-70 000 mètres cubes par jour et jusqu'à 105 000 mètres cubes, et non pas 120 puisque nous ne pouvons pas aller au-delà de 105 avec la nouvelle unité de décarbonatation.

L'eau adoucie, c'est ce que je disais tout à l'heure, nous avons vraiment été dans un débat de dire « est-ce qu'il faut le faire ? », « est-ce que c'est un point important ? » ; notre leitmotiv, comme l'essentiel des gens qui produisent et traitent les eaux, c'était de savoir quels sont les points sensibles pour l'abonné. Il y a deux points sensibles pour l'abonné :

- Le goût et les odeurs du chlore en particulier ;
- La dureté de l'eau dans notre secteur, au-delà de la conformité aux règles sanitaires bien sûr.

Nous avons traité spécifiquement les problématiques de décarbonatation pour éviter ces problèmes d'entartrage des canalisations et ce sentiment d'eau dure ; cela a très bien marché. Nous avons lancé, pour votre information, une étude pilote en accord avec l'ARS pour délivrer une eau sans chlore sur la commune de Port-Marly pendant deux ans. Avec l'opérateur, nous avons travaillé pour voir s'il y avait une solution et ce sera sans doute une des solutions pour l'avenir : travailler sur un système qui permettrait de distribuer à partir d'une eau qui n'est pas une eau de surface, mais qui est une eau souterraine, donc de qualité constante, une eau sans chlore sur l'ensemble du périmètre. Nous restons prudents parce que, souvenez-vous, nous avons 1 400 kilomètres de canalisations, donc nous ne sommes pas très compacts en termes de liaison. Une eau sans chlore sur 1 400 kilomètres de canalisations, il faudra bien réfléchir effectivement si c'est possible et comment le faire. L'expérimentation qui a été faite sur Port-Marly pendant plus d'un an avec le soutien et l'observation attentive de l'ARS était positive, mais c'était local, évidemment, sur une commune. Cela concerne environ 8 000 abonnés. Évidemment, pour nous, l'ensemble des travaux sont faits avec les services de l'État. Nous sommes dans une zone à patrimoine remarquable. Cela veut dire que chaque fois que l'on fait quelque chose sur une de nos usines, nous devons discuter avec les services de l'État, à commencer par les ABF, ce qui nous amène à des discussions parfois un petit peu longues, mais toujours utiles. Donc, nous sommes en connexion permanente avec l'ensemble des services de l'État pour ces aménagements et pour les renouvellements de canalisations en particulier.

Et puis bien sûr, je ne reviendrais pas dessus parce que cela a beaucoup été évoqué par l'ensemble des acteurs qui ont présenté leur syndicat, nous sommes main dans la main avec les trois autres syndicats de la région (SEDIF, SENEQ et Ville de Paris) sur tous les sujets de qualité, de protection de la ressource, d'interconnectabilité avec cette petite chance que nous offrons d'avoir cette capacité de stockage d'eau brute et cette capacité de stockage d'eau traitée qui peut effectivement aider en cas de désordre majeur.

Évidemment, on termine par le prix puisque c'est la seule chose importante pour l'abonné ; c'est combien je paye. Alors, nous avons deux tarifs :

- Un tarif inférieur à 120 mètres cubes par an ;
- Un tarif supérieur à 120 mètres cubes par an.

Nous avons aujourd'hui un prix, quand on fait la part syndicale et la part délégataire (Suez), qui est de 1,33 euro par mètre cube sur la tranche. Après, il y a différents prix en fonction des situations, mais globalement 80 % de la facture correspond précisément à ce prix de 1,33 euro avec une stabilité remarquable du prix du syndicat ; nous n'avons pas augmenté le prix depuis 10 ans ; nous l'avons fait cette année de 3 centimes, mais sinon nous n'avons pas augmenté le prix depuis presque 10 ans. Voilà pour donner une information sur le prix de service pour cette

eau décarbonatée sur le territoire de la plaine de Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines et puis quelques communes de Saint-Cloud. Je crois que j'en ai fini, voilà. Merci.

Mme Paola OROZCO-SOUĚL, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci à vous aussi d'avoir respecté votre temps de parole et surtout permis en effet de gagner du temps dans cette prise de réunion en retard, alors que je pensais que nous étions en avance. Je suis navrée, à nouveau. Je vous propose de passer tout de suite aux échanges, si la salle a des questions à la fois à tous les intervenants et pas uniquement au SEDIF. Une question là au bout, j'ai vu monsieur lever la main en premier. Ensuite, ici, vous êtes le deuxième. Est-ce que vous pouvez passer un micro au monsieur qui est juste devant vous ? Merci beaucoup.

M. François GUGUEN, Commission particulière du débat public

En précisant que l'on va essayer de maîtriser le temps des questions et des réponses, il y a un petit compteur qui va s'afficher à l'écran ; 1 minute 30 maximum par question qui peut être aussi une réflexion, ce n'est pas forcément une question, et 2 minutes par réponse afin de faire circuler la parole plus rapidement. Merci.

M. Michel NAMY

Bonjour. Michel NAMY, Alfortville. Moi, c'est une question qui s'adresse à la CNDP pour vous demander un petit travail supplémentaire. Nous avons eu 4 présentations de gens qui parlent à peu près de la même chose, mais avec des unités et des vocabulaires qui sont tous différents. Que ce soit en production d'eau potable, les uns parlent par jour en mètre cube, les autres en millions par an ; j'ai essayé de suivre avec la calculette, c'est très difficile. Donc, si la CNDP pouvait nous faire un tableau comparatif des différents paramètres qui sont jugés importants par les différents opérateurs, que ce soit leur statut public ou privé, leur travail en délégation ou pas, et puis évidemment tous les paramètres de coût, de consommation énergétique, de production d'eau, etc.

M. François GUGUEN, Commission particulière du débat public

OK, c'est noté, on va vous répondre. En attendant, on va prendre deux autres questions. Monsieur ?

M. Marc LAIMÉ

Marc LAIMÉ, bonjour. La question s'adresse aux représentants du SEDIF. Je précise d'emblée que je n'entretiens aucun lien économique ou financier avec une quelconque partie prenante participant de ce projet. Ma question porte sur le montage financier du projet d'OIBP. Nous sommes dans le cas d'une concession de service public d'une durée de 12 ans qui commencera l'année prochaine. Il y a un apport d'investissement que l'on pourrait qualifier de mix, ce qui est un peu singulier dans le domaine d'investissement des concessions. Dans le cadre de cet investissement, on nous présente que 400 millions pourraient être portés par le SEDIF, 400 millions par Véolia. Ma question porte sur les conséquences au terme du contrat de ce qu'on appelle l'amortissement de caducité que fera jouer Véolia une fois que le contrat sera terminé. Lors de la négociation qui portera sur l'amortissement de caducité, nous ne serons plus là, nous n'existerons plus, le contrat n'existera plus et cela se jouera entre Véolia et la DGFIP. Ma question porte sur le montant prévisionnel de l'amortissement de caducité. J'ai entendu différents chiffres : 30 %, 100 % de l'investissement initial. Je vous précise, pour terminer, que ce jeu de l'amortissement de caducité permet à l'opérateur, une fois que l'opération est débloquée, de porter par devant la DGFIP la demande d'amortissement de caducité qui permettra à Véolia de déduire de son impôt sur les sociétés le montant d'amortissement de caducité. J'espère que je suis assez clair, je pourrais vous apporter davantage de précisions si nécessaire. Je vous remercie de votre attention.

M. François GUGUEN, Commission particulière du débat public

La question me paraît claire, on verra avec le SEDIF. Dernière question avant de passer à la séquence des réponses. Monsieur, on vous écoute.

M. Daniel HOFNUNG, Coordination Eau Île-de-France

Bonjour. Je suis de la Coordination Eau Île-de-France et à Ivry-sur-Seine. On doit parler aujourd'hui des procédés pour améliorer la qualité de l'eau et, en fait, dans la présentation des différents opérateurs, on n'a pas beaucoup parlé de l'amélioration des procédés et de l'amélioration de la qualité de l'eau, de ce qui est proposé par eux et des performances qu'ils obtiennent au niveau de ce qui est proposé par le SEDIF ; les nouveaux investissements.

Est-ce qu'ils ont de nouveaux investissements au niveau de la qualité de l'eau et quels sont les résultats, en particulier en économie de ressource ?

M. François GUGUEN, Commission particulière du débat public

C'est noté. Merci, monsieur. Nous allons entamer les réponses et la CNDP va répondre sur ces histoires de tableau.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Nous pouvons tout à fait créer un format qui vous permette effectivement d'avoir un peu plus de visibilité sur ce qui vient d'être présenté, à la condition que nous puissions avoir les données qui sont comparables ; c'est juste cela, la question. Nous ne produisons pas de données, nous prenons les données qui nous ont été fournies et qui vous ont été présentées ce soir. C'est quelque chose qui peut être discuté après avec les intervenants et notamment les représentants des différents opérateurs. On peut fournir un tableau avec les données qui viennent d'être présentées ou on peut fournir sans ces données et proposer à chaque intervenant de le remplir. Parmi les opérateurs, est-ce que quelqu'un voit une objection à ce que la commission propose un tableau sur les mêmes sujets que l'on vous a proposés de présenter ; il n'y aura pas quelque chose de nouveau.

M. Philippe LEROY, Aquavesc

Il faut juste s'accorder sur le fait de faire des choses qui sont comparables, c'est toujours la difficulté dans tous ces sujets industriels et cela concerne bien plus que le secteur de l'eau. Il faut faire des choses qui soient comparables. Je rejoins la remarque du monsieur qui est parfaite, c'est vrai que quand vous n'êtes pas complètement intégrés dans nos métiers, les unités, ça perd ; on s'y perd et, la même unité, parfois on ne comprend pas. Par contre, ce qui est redoutablement négatif et contreproductif en termes de compréhension pour l'ensemble, c'est quand on parle avec des indicateurs sur des choses qui sont peu comparables. Là, on peut se raconter des histoires qui peuvent durer des années. La difficulté pour nous, si vous nous proposez un tableau, soyez vigilants à ce que ce soit sur des informations importantes de compréhension de tous, mais qui puissent être assez facilement comparables. Par exemple, je vais conclure là-dessus, si on parle de l'énergie produite, on parle de l'énergie consommée pour pouvoir produire de l'eau. Josiane FISCHER a été extrêmement claire dans son exposé où elle disait « on consomme à peu près 12,9 GW répartis sur le pompage, le traitement », je ne me souviens pas s'il y avait un chapitre distribution, mais c'est lié ; on peut dire que le pompage fait tant, c'est spécifique à SENEQ. Le pompage, pour nous, ce sera spécifique chez nous. L'aménée des eaux à partir de l'aqueduc de l'Avre à Verneuil-sur-Avre, une ville qui m'est chère, ce sera autre chose. Ce sont trois informations qui sont factuelles. En quoi sont-elles comparables ? Je ne sais pas parce que c'est factuel et, d'un point de vue scientifique, c'est assez compliqué. Là où cela peut être intéressant, c'est peut-être sur la partie traitement, si l'on a des usines de traitement qui sont assez équivalentes. Là, on peut dire que l'on prend l'eau à l'entrée de l'usine de traitement jusqu'à la bache de reprise avant la distribution sur le réseau et là on regarde la consommation énergétique. Si l'usine est à peu près équivalente, on est comparable, on va pouvoir regarder si certains syndicats utilisent des moteurs moins énergivores ou ont trouvé des solutions pour améliorer les systèmes. Si on est dans une station qui est peu comparable, on a effectivement là aussi une difficulté d'interprétation. Je ne dis pas qu'il ne faut pas se prêter à l'exercice, je dis qu'il n'y a aucun souci à ce qu'on mette ces chiffres-là, mais par expérience de technicien c'est assez compliqué après de sortir quelque chose d'instructif. Pour autant, faites-nous un tableau et nous regarderons. Si nous estimons que cet indicateur-là n'est pas un indicateur suffisamment précis, nous ne remplirons pas le tableau parce que nous estimons qu'il faut dire les choses. S'il est suffisamment précis, nous compléterons le tableau avec les données qui seront données. Mais, prudence par rapport à la manière dont on va remplir et interpréter les données, c'est toujours compliqué.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci pour ces précisions dont nous tiendrons compte. Effectivement, je suis entièrement d'accord avec vous, il faut comparer ce qui est comparable. Je vous propose que la commission fasse un tableau qui simplifie votre travail et qui prenne compte de ce point de vigilance que vous venez de donner. Ensuite, comme vous dites, vous êtes chacun libres de pouvoir le remplir ou pas et la commission s'engage à expliquer cette difficulté de l'exercice en amont. Merci beaucoup.

M. François GUGUEN, Commission particulière du débat public

La deuxième question était pour le SEDIF et il était question d'amortissement de caducité. Qui est-ce qui répond, chez vous ? On vous écoute, prenez un micro, je vous en prie.

Intervenant non identifié 1 :26 :59] SEDIF

Vous m'aviez prévenu que ce serait costaud, je ne suis pas déçu. En deux minutes, ça va être raide. Pour ceux qui l'ont, dans le dossier de présentation du projet, je vous invite à aller en page 84 où l'on essaye de présenter un petit schéma. Le principe que nous avons essayé de travailler, c'est de dire que, dans la future concession, le futur opérateur porte le financement le moins longtemps possible puisqu'on part du principe que si c'est le public qui va chercher le financement alors on ira le chercher pour moins cher qu'un opérateur privé qui lui va avoir besoin de rémunérer ses actionnaires. Donc, nous sommes dans un système où nous ne réinventons pas la roue, nous payons une soulte, c'est-à-dire que nous n'allons pas amortir la totalité de l'investissement pendant la durée du contrat, l'opérateur va l'amortir uniquement pendant la durée entre laquelle l'usine est mise en service et la fin du contrat et nous remboursons à l'opérateur la valeur résiduelle qui n'est pas encore amortie par l'opérateur à la fin du contrat. Ce qui est innovant par rapport à la pratique, c'est qu'au lieu de le faire uniquement à la fin du contrat on le fait tout de suite puisque c'est ce que le Conseil d'État autorise. Nous allons le faire tout de suite, c'est-à-dire qu'au fil des décaissements de l'opérateur lors de la construction de l'unité, nous allons rembourser avec un système d'avance cette soulte que nous devons à la fin du contrat. Nous remboursons donc cette charge qui vient dans les comptes du SEDIF et c'est nous qui allons assurer le portage du financement principal du projet. La logique de financement du projet repose principalement sur ce principe. Voilà, en deux minutes, ce que je peux donner en premier niveau de retour.

[intervention inaudible]

Non, ce n'est pas de l'amortissement de caducité, c'est un amortissement partiellement sur la durée du contrat et une soulte, sauf que l'on gère la soulte différemment de la façon dont elle est gérée habituellement dans un contrat standard ou à l'ancienne. La DSP est en cours de consultation, c'est le projet sur lequel on travaille. Ce n'est pas Véolia, c'est le prochain contrat qui portera le financement de l'opération.

[intervention inaudible]

On ne vous entend pas.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

On ne vous entend pas, on ne pourra pas prendre en note ce que vous dites.

M. Marc LAIMÉ

Excusez-moi. C'est un mode de financement mixte dans un contrat de concession. Je soutiens qu'à la fin il y aura un débouclage Véolia et ce sera hors cadre contractuel ; Véolia fera jouer un amortissement de caducité. À la fin des fins, quand vous débouclerez financièrement l'opération, vous vous rendrez compte que finalement ce sont plus précisément l'utilisateur du service public de l'eau du SEDIF et le contribuable national qui viendra abonder l'amortissement de caducité que Véolia ira chercher à la DGFIP. Ni vous ni moi ne serons là quand Véolia discutera in fine avec la DGFIP ; c'est cela qui me pose problème.

[Intervenant non identifié 1:30:06] SEDIF

Ce n'est pas le montage que nous avons envisagé dans la mise en concurrence que nous engageons et pour laquelle, pour l'instant, nous ne savons absolument pas qui sera l'attributaire final. Donc, je ne peux pas vous dire qui sera l'opérateur qui portera ce projet.

M. François GUGUEN, Commission particulière du débat public

Merci. On passe à la troisième question et on va redonner la parole aux autorités organisatrices puisqu'il s'agit de préciser les stratégies sur l'amélioration de la qualité de l'eau, notamment en économie de la ressource. Qui commence ? Eau de Paris commence.

M. Benjamin GESTIN, Eau de Paris

La première stratégie, nous l'avons dit dans la présentation avec Dan LERT, c'est la prévention. Cela marche sur les vecteurs sur lesquels on a le plus avancé en matière de protection de la ressource, notamment au sud-est de

Paris, on s'aper oit qu'on a une concentration dans les eaux brutes et dans les eaux trait es en polluants  mergents, m tabolites de pesticides, etc., qui est inf rieure   celle d'autres ressources et qui est dans les limites de conformit . Premier traitement, c'est la pr vention. Je suis d sol , mais je vais y revenir   chaque fois que l'on me posera la question.

Deuxi me  l ment de r ponse, comme je l'ai dit, pr venir n'emp che pas de traiter, il ne faut pas opposer les deux, il faut compl ter l'un par l'autre. Nous venons de mettre en place une installation   l'usine d'Orly avec une nouvelle fili re qui a pour but d'am liorer la r silience de l'usine, d'am liorer la capacit  de traitement en termes de qualit , mais qui n'est pas une fili re ayant pour but d'augmenter la capacit  de traitement en termes de quantit . C'est une  volution un peu innovante sur les charbons actifs qui ont  t  mentionn s par Philippe comme le c ur du traitement pour tous les micropolluants, d'une certaine mani re. Donc, nous avons d j  fait  voluer l'une de nos principales usines. Nous avons aussi renforc  la capacit  de l'usine de Joinville   traiter des eaux d grad es en mati re de turbidit  et notamment pendant les  pisodes de crue ou de lessivage avec un d canteur. Donc, nous l'avons mis en service l'ann e derni re. Dans les prochaines ann es, nous sommes dans une strat gie d' tude, une strat gie de connaissance avant de prendre des d cisions sur des types de traitement. Donc, nous avons lanc  un ensemble d' tudes coordonn es que l'on appelle le sch ma directeur des eaux souterraines, parce que c'est sur ces fili res que nous pensons avoir des  volutions   faire, notamment pour r agir aux probl matiques sur les polluants  mergents, m tabolites de pesticides agricoles, r sidus m dicamenteux, etc. Cette  tude va nous permettre, en fonction de la prise en compte des dynamiques du changement climatique qui a un impact sur la quantit  de ressource et sur la qualit  de ressource, en fonction des r sultats que nous allons obtenir sur la protection de la ressource, de d cider de faire  voluer les fili res de traitement. Encore une fois, pr venir d'abord, r fl chir ensuite et apr s on prend des d cisions de traitement ; on n'annonce pas tout de suite que l'on va d penser x millions d'euros sur telle usine avant d'avoir fait un cas s rieux de d pense de l'argent du public.

M. Fran ois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

Parfait. Merci d'avoir respect  le temps. Ensuite, je passe la parole   SENE0 sur la question des strat gies d'am lioration de la qualit  de l'eau.

Mme Josiane FISCHER, SENE0

Sur ce que nous souhaitons faire, je l'ai expliqu  tout   l'heure, c'est v ritablement nous orienter sur l'am lioration de l'eau brute que nous traitons. Une meilleure connaissance, nous avons d j  commenc    nous engager l -dessus et notamment en ayant la propri t  et des usines, vers laquelle on s'engage, et donc  galement la possibilit  d'agir sur le foss  autour des usines qui appartiennent aujourd'hui   Suez et de pouvoir agir sur les risques de pollution de l'eau en agissant sur les sources de ces pollutions qui sont les traitements effectu s par les agriculteurs et le monde agricole en g n ral. Donc, c'est vraiment un axe tr s important pour nous dans lequel nous nous engageons, avec Aquavesc je l'esp re.

M. Fran ois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

Merci. Aquavesc, vous voulez rajouter un mot sur la question ?

M. Philippe LEROY, Aquavesc

Quelques mots rapides parce que c'est la synth se de ce que viennent de dire Benjamin et la pr sidente de SENE0. Chez Aquavesc, c'est de l'eau souterraine, ce n'est pas de l'eau de surface, qualit  constante. Nous terminons cette ann e une grande  tude avec le BRGM et un bureau d' tude de r f rence pour la caract risation de la nappe alluviale du bassin de Croissy-sur-Seine et du Pecq. Cette  tude n'est pas faite pour faire une  tude, elle est faite pour v rifier et ajuster la mani re dont on va g rer les forages. Vous le savez peut- tre, mais la qualit  de l'eau dans une nappe est tr s variable d'un point   un autre en fonction des couches g ologiques, de la profondeur du forage et des...

M. Fran ois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

Je vous invite   ne pas  tre trop long.

M. Philippe LEROY, Aquavesc

Non, je ne vais pas  tre trop long. Pour vous dire juste que cette  tude se termine cette ann e, ce qui nous permettra d'avoir une tr s bonne caract risation, mais aussi de faire fonctionner nos forages au mieux de la

qualit  de l'eau brute et donc de faire de la pr vention. Je reprends ce qui a  t  dit par Benjamin, on est dans une logique de pr vention avant d'imaginer les outils de traitement et apr s on verra bien s'il y a des solutions de traitement qui existent. Nous en avons fait une partie sur la qualit  de l'eau avec la d carbonatation, ce n'est pas rien. Nous travaillons aujourd'hui sur l'eau sans chlore et nous irons certainement sur ces sujets d'eau sans chlore sur le r seau. Si besoin, en fonction de la fin de cette  tude, nous verrons s'il faut faire des investissements sur l'usine de Louveciennes pour compl ter le traitement actuel dans le cadre des micropolluants  mergents ou alors de mol cules qui ne sont pas encore tout   fait identifi es. Avant tout, pour nous, c'est le d marrage de la pr vention associ e   ce qu'a dit la pr sidente de SENEQ sur l'ensemble du bassin de captage et des usines de production de Suez.

M. Fran ois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

Merci beaucoup. Le SEDIF qui prend la parole sur l'am lioration de la qualit  de l'eau, notamment en  conomie de la ressource.

[Intervenant non identifi  1 :36 :18] SEDIF

Je ne vais pas rentrer dans le d tail du dossier du maitre d'ouvrage qui vous a  t  pr sent , je crois que vous connaissez notre orientation. Elle est tout simplement due aussi   un contexte tr s particulier. Je ne veux pas r p ter encore une fois, mais je vais le faire quand m me, que nous avons aujourd'hui 97 % de notre ressource qui est superficielle. Donc, d s lors que nous sommes dans les m mes conditions que n'importe quel op rateur d'eau, bien  videmment nous sommes dans la m me logique de mener les m mes actions de pr vention, de faire des diagnostics territoriaux multipression. Nous avons une nappe souterraine aujourd'hui qui ne repr sente que 3 % de notre production et donc nous avons exactement les m mes d marches. Donc, pr vention, c'est  vident. Tout   l'heure, V ronique HEIM a dit quelque chose d'important, c'est que le SEDIF a souhait , il y a   peu pr s une dizaine d'ann es, s'engager avec un certain nombre d'op rateurs dans une d marche de d finition de p rim tres ou de zones que l'on pourrait qualifier «   contraintes environnementales » dans lesquelles on pourrait d finir des politiques de pr vention s res   partir de nos p rim tres de protection dits rapproch s parce que nous n'avons pas de p rim tre de protection  loign , comme cela peut- tre le cas par exemple, c'est plus simple et je parle vraiment par exp rience ; c'est beaucoup plus simple que d'avoir des p rim tres de protection  loign s sur lesquels on peut mener des actions fortes. Nous, ce n'est pas notre cas. Donc, il y a   peu pr s une dizaine d'ann es, nous avons souhait  engager cette d marche. Nous allons la relancer cette ann e, donc nous taperons sans aucun doute   la porte d'un certain nombre des op rateurs pr sents ici dans cette salle et   d'autres. Je dirais qu'il est important que nous d finissions les bons p rim tres et nous avons de nombreuses autorit s organisatrices sur le domaine de l'eau,   la fois  galement sur l'ensemble du petit cycle, y compris pour la part assainissement, qui peuvent  tre concern es et nous pouvons faire un travail en commun. C'est une chose importante.

Apr s, je m'adresse un peu   mon coll gue d'Eau de Paris, je pense qu'il serait aussi int ressant qu'il puisse communiquer parce que vous avez quand m me 50 % de votre ressource qui est superficielle ; pas tr s loin de la n tre d'ailleurs. Aujourd'hui, je pense que nos deux usines sont   moins d'un kilom tre l'une de l'autre et il pourrait  tre int ressant pour l'ensemble de l'assemblée que vous partagiez vos premiers retours d'exp rience de votre usine en pleine possibilit  de son fonctionnement avec notamment l'alternative que vous avez choisie d'utiliser du charbon actif en grain fluidis , me semble-t-il. Donc, il pourrait  tre int ressant que vous partagiez aujourd'hui, avec tous, les premiers r sultats que vous avez obtenus.

M. Fran ois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

Merci. On vous passe un micro tout de suite.

M. Bernard BARRAQU , CNRS

Bonjour   tous, Bernard BARRAQU . J'ai une question   poser suite   la forte augmentation des co ts  nerg tiques. Je voudrais  ventuellement, dans le tableau comparatif qui sera fait, que les op rateurs soient capables de nous dire en quoi cette augmentation des co ts de l' nergie, notamment de l' lectricit , impacte leurs co ts de production et comment ils comptent y faire face. C'est d'autant plus important que, si l'on adopte un traitement membranaire, il y a une consommation d' nergie qui est importante et qui risque de co ter tr s cher. Donc, l , nous avons quand m me besoin de savoir un peu plus ce qu'il va se passer.

M. Fran ois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

Merci. Alors, une question ici, de l'autre c t ,   monsieur.

M. Francis REDON, France Nature Environnement

Francis REDON, France Nature Environnement. J'avais une premi re question. Le SEDIF nous a pr sent  dans son dossier un tableau comparatif qui justifie le fait que l'on doit obligatoirement passer par le membranaire. De mon point de vue, c'est un tableau qui est un peu biais . On a eu un certain nombre de concertations, sur d'autres projets sur lesquels on avait ce type de tableau, d nonc  cet aspect biais  et pas objectif. Donc, ce serait int ressant que nous ayons aussi la possibilit , par rapport aux autres op rateurs, d'avoir le m me tableau pour d montrer que les solutions actuelles suffisent   fournir une eau potable correcte. La pr vention, a priori, n'a pas  t  tellement d velopp e dans ce que nous avons entendu. Comme pour les d chets, nous savons bien que, dans la hi rarchie, la pr vention est en haut de la pile et ce serait bien de mettre la pr vention ici en haut de la pile. Un dernier point qui concerne le concentrat, dans le projet du SEDIF, il est rejet  dans les milieux naturels. Je voudrais savoir si sur la Seine il y a d'autres usines en aval des usines du SEDIF qui sont capables aujourd'hui de reprendre l'eau de la Seine et de la red polluer une deuxi me fois. Ce serait quand m me int ressant de savoir comment on peut utiliser l'eau de la Seine en aval des usines du SEDIF. Merci.

M. Fran ois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

Merci beaucoup. Il y a une derni re question au fond, avant que l'on passe   la s quence des r ponses.

M. Joel JOSSO, Coordination Eau  le-de-France

Joel JOSSO de Villeneuve-le-Roi. J'ai deux petites questions rapidement ; je vais essayer, en tout cas.

Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public

Vous avez un compteur.

M. Joel JOSSO, Coordination Eau  le-de-France

Oui, je le regarde ; merci, madame. Eau de Paris nous a dit « mieux vaut pr venir que gu rir ». Hier soir, au d bat de Choisy-le-Roi, le SEDIF nous a dit, si je ne me trompe pas j'esp re, que dans le cadre du contrat terre et eau c'est 120 000 euros par an et il y a une personne par usine sur ces questions de pr vention pour un budget de 300 000   400 000 euros ; j'ai un tout petit doute, mais l' chelle est exactement cela. Je trouve que par rapport   ce que fait Eau de Paris – je n'ai aucun int r t financier dans Eau de Paris puisqu'il n'y a pas d'int r t financier – c'est quand m me sans comparaison et cela veut dire que le SEDIF n'a pas commenc  par la premi re chose : mieux vaut pr venir que gu rir.

Le deuxi me point qui est un questionnement, mais le m me que la fa on dont le monsieur du SEDIF dont je ne connais pas le nom est intervenu tout   l'heure, c'est que je serais int ress  d'avoir les avis de chacune des autorit s qui nous a pr sent  ces solutions puisqu'elles sont d j  trait es dans le dossier du SEDIF soumis   d bat   partir de la page 90. Pour chacune des pr sentations possibles ou des r ponses possibles, il est d j  r pondu par le SEDIF qu'aucune d'entre elles ne marche. Donc, je serais ravi d'avoir l'appr ciation des uns et des autres. Merci.

M. Fran ois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

Merci. On va commencer sur le co t de l' nergie. Qui veut r pondre ? L'impact de l' nergie dans la production de l'eau. On peut peut- tre avoir quelques  l ments de r ponse des gens qui sont ici pr sents. Eau de Paris, on vous  coute.

M. Benjamin GESTIN, Eau de Paris

Je peux donner un ordre de grandeur. Cela d pend de nos supports d'achats, nous sommes tous des entit s publiques, nous achetons notre  nergie sur des march s publics. Cela doit d pendre aussi de par qui l'on ach te.   Eau de Paris, nous achetons l' nergie par le SIPPAREC, un grand syndicat de groupement d'achat d' nergie et de service informatique, et nous avons un co t d' nergie qui a  t  multipli  par 3 en 4 ans avec les consommations  nerg tiques pour 1 000 m tres cubes produits que je vous ai d crites qui sont plut t sobres, avec des fili res d'eaux souterraines qui sont tr s peu  nergivores parce que nous avons beaucoup de gravitaires, beaucoup de d placements d'eau par l'action de la gravit  et des fili res d'eaux superficielles qui sont des fili res classiques et qui sont les m mes que celles du SEDIF aujourd'hui, tr s similaires   celles de SENEQ et d'Aquavesc. Vous le voyez appliqu    cette quantit  d' nergie, c'est multipli  par 3 et cela se voit assez rapidement dans les budgets. Apr s,

est-ce que cela se voit dans le prix de l'eau ? Cela dépend des efforts que l'on est capable de faire en face pour une sobriété financière.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Mme FISCHER ?

M. François GUGUEN, Commission particulière du débat public

Un autre commentaire sur cette question de la prise en compte du coût de l'énergie dans la production de l'eau.

M. Hugo MARQUIS, SENEQ

Bonjour à tous, Hugo MARQUIS, je vais répondre pour SENEQ. On a la chance d'avoir un service qui est relativement peu consommateur d'énergie, donc les augmentations du coût de l'énergie n'ont pas un impact aussi fort que sur d'autres services. Il faut bien comprendre que l'énergie consommée par un service d'eau classique est essentiellement liée au pompage et va donc dépendre pour beaucoup du relief du territoire. Notre usine est située sur le point haut, donc nous pompons relativement peu et nous consommons relativement peu d'énergie ; c'est de l'ordre de 900 000 euros par an, pour vous donner un chiffre des coûts de l'électricité sur notre service.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup.

M. Philippe LEROY, Aquavesc

Rapidement, pour ce qui concerne nos usines et nos installations qui consomment beaucoup d'énergie, vous l'avez compris, 5 GW sur la globalité du cycle de l'eau de la production jusqu'au traitement de Louveciennes. Nous avons constaté effectivement une augmentation du prix ; dans le cadre de la délégation, le groupe Suez a des achats sur le marché qui sont achats spots qui leur coûtent très cher et qui sont des contrats à 3 ans. Nous avons eu de la chance, jusqu'en 2021-2022 au moment de la crise, c'est qu'ils avaient bien travaillé sur leurs contrats, ils n'avaient pas de contrat spot, et donc ils avaient des prix bien maîtrisés jusqu'à fin 2022. Nous travaillons d'arrache-pied avec eux depuis début 2023 parce qu'eux-mêmes renégocient les contrats avec les fournisseurs d'énergie. Globalement, le prix de l'énergie a été multiplié par 3 ou 4, ce qui est assez significatif. Nous sommes largement au-dessus des 900 000 euros que tu évoques et donc c'est une préoccupation. Mais, nous sommes en délégation de service public et c'est donc le risque aussi du délégataire d'assumer cela à travers son prix. Nous lui avons donc expliqué que nous pouvions entendre des choses, mais pas sur le chapitre électricité ; c'était à lui de s'assurer d'avoir un bon contrat de tête, un bon contrat d'achat d'électricité au départ. Nous sommes plutôt sécurisés aujourd'hui sur ce point, mais nous discutons dès cette année de façon très énergique pour maîtriser le prix et je pense surtout à ce qu'il va se passer à l'automne avec le risque d'inflation des prix de nouveau sur le marché.

M. François GUGUEN, Commission particulière du débat public

Merci. Le SEDIF, un mot sur cette même question ?

[Intervenant non identifié 1:47:10], SEDIF

Je vais rejoindre ce qu'a dit Philippe LEROY, c'est-à-dire que l'exploitation est confiée à un délégataire. Actuellement, le coût d'achat de l'énergie est lié aux contrats qui sont passés par le groupe Véolia plus un certain nombre de dispositifs en 2022 ; des dispositifs mis en place par le gouvernement qui ont aussi permis aux industriels de gérer leurs factures d'énergie. Donc, pour l'instant, nous n'avons pas de constat de hausse du prix de l'énergie sur l'année 2022 et l'exercice 2023 est en cours, pour l'instant, sur la base d'un contrat qui n'a pas présenté d'augmentation significative. Donc, nous allons avoir besoin d'un petit peu plus de recul, surtout dans le contexte actuel où cette question du prix de l'énergie bouge beaucoup, pour voir où cela nous emmène. Pour l'instant, nous n'avons pas de hausse significative du coût de l'énergie parce que nous sommes couverts par le contrat du groupe et cela fait partie de ses risques, comme l'a rappelé Philippe LEROY ; dans une DSP, il y a un certain nombre de postes qui sont à la charge de l'opérateur et c'est lui qui prend son risque, c'est notamment lui qui le prend le risque sur la partie énergie.

M. François GUGUEN, Commission particulière du débat public

Merci. Alors, nous allons passer   la question suivante avec le tableau comparatif des techniques de filtration issues des autres. Nous allons r fl chir   la question, nous en parlerons aux autorit s. Quelle utilisation de l'eau de la Seine en aval des usines du SEDIF ? Le SEDIF se l ve pour r pondre.

M. Yannick PETILLON, SEDIF

Bonjour, Yannick PETILLON, ing nieur au SEDIF. Je vais vous r pondre sur le concentrat qui est la fraction d'eau qui ne va pas passer   travers les membranes et qui contient les micropolluants qui  vitent le circuit actuel, qui est actuellement de passer via la distribution et via l'eau potable et qui est donc consomm e par les usagers et rejet e ensuite vers les stations d' puration qui ne sont actuellement pas  quip es pour traiter ces micropolluants qui sont d vers s dans la Seine. Notre proc d  ne va pas changer le cycle du micropolluant, malheureusement. Nous allons emp cher qu'il passe par l'usager, donc nous allons le prendre et le rejeter tout de suite en aval de nos usines. Il faut savoir que c'est un flux qui est vraiment tr s faible, moins de 2 % du d bit d' tiage des fleuves, en prenant m me des coefficients de s curit  pour prendre en compte les futurs d bits d' tiage. Donc, c'est tr s faible et nous n'allons pas d grader le milieu, nous n'ajoutons pas de produits que nous ne retraits pas dans nos usines et qui se retrouveront ensuite dans le concentrat. Nous avons fait des  tudes de panache de d versement quelques centaines de m tres apr s nos usines et il n'y a aucun impact sur la concentration en micropolluant dans les rivi res ni dans les cours d'eau. Donc, nous ne d gradons pas le milieu et nous ne changeons pas la quantit  de micropolluants qu'il y a dans le milieu, voire nous pouvons la diminuer puisque ce concentrat sera pr alablement pass  par toutes les  tapes de notre filibre de traitement dont l' tape du charbon actif qui retient d j  une partie des pesticides ; malheureusement pas tous, mais qui retient une partie des pesticides. Donc, ces pesticides sont d j  enlev s du concentrat.

Sur le tableau biais , nous n'avons pas cherch    d nigrer ou dire des choses n gatives sur une des technologies, elles sont toutes adapt es   des besoins. Le projet du SEDIF est donc l'aspect sanitaire. Pour nous, le traitement membranaire est le plus performant et cela nous permettra ensuite de faire de l'eau sans chlore. Nous avons r ussi   compenser le co t  nerg tique du projet sur les usines en permettant la d carbonatation, comme ce qui est fait par d'autres syndicats, et ce qui permet de compenser le surco t  nerg tique des usines par le gain  nerg tique au niveau des usagers.

M. Fran ois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

Et la part des investissements li s   la pr vention ? Il y avait une question aussi.

[Intervenant non identifi  1:51:26], SEDIF

Excusez-moi, mais quel  tait le sens de la question ?

M. Fran ois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

Sur le principe « mieux vaut pr venir que gu rir » qui ne semblait pas illustr  de la m me fa on dans le projet du SEDIF.

[Intervenant non identifi  1:51:42], SEDIF

Je vais rejoindre l'alerte qu'a faite mon coll gue LEROY sur les chiffres et sur le tableau que nous allons  tre amen s   devoir compl ter bient t. Justement, il est important de contextualiser et   chaque fois on compare des choses qui ne sont pas comparables et c'est notamment le cas ici. En l'occurrence, quand on parle d'un investissement qui est faible au regard de ce qu'ont pu faire d'autres autorit s organisatrices ou d'autres op rateurs en mati re de pr vention, ne perdons pas de vue que les sommes que nous mettons aujourd'hui sur nos actions de pr vention ne concernent qu'un territoire tr s restreint qui ne nous assure que les 3 %. Donc, encore une fois, contextualisons, nous sommes sur l' quivalent d'une production   comparer aux 250 ou 260 millions de m tres cubes qui sont produits par an au SEDIF, nous sommes l  en train de parler d'une production de 20 000 m tres cubes par jour,   titre d'exemple. Donc, encore une fois, contextualisons, les situations ne sont pas les m mes. Cela veut dire que, si vous amenez l' quivalent de ce que nous mettons pour la production sur l'usine d'Arvigny,   l' chelle du SEDIF on serait  galement sur des volumes cons quents de plusieurs dizaines de millions d'euros de pr vention. Encore une fois, contextualisons, ne comparons pas quelque chose qui n'est pas comparable. Donc, je rejoins l'alerte de tout   l'heure sur ce sujet notamment.

M. Fran ois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

Merci.

[intervention inaudible]

M. Franois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

Nous allons vous redonner un micro, monsieur.

M. Joel JOSSO, Coordination Eau  le-de-France

Je bois tous les jours l'eau de l'usine d'Arvigny, donc je suis tr s attentivement cette question depuis 40 ans. Ce que vous proposez avec terre et eau me va parfaitement, aucun souci l -dessus. Mais, pour les 97 % restant, ce que vous nous avez expliqu  hier soir – et je ne parle pas   titre personnel, je ne crois pas que c' tait vous qui nous aviez fait cette r ponse – il a  t  r pondu qu'il y avait une personne d di e   la pr vention pour chacune des trois usines et que le budget dont s'occupaient ces trois personnes  tait d'environ 300 ou 400 000 euros, c'est- -dire rien du tout ; c'est que dalle, vraiment. Donc, votre r ponse, ou elle noie le poisson ou vous allez confirmer qu'il n'y a rien d'autre que cela.

Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public

On ne s'attaque pas. Si la r ponse ne vous satisfait pas, je vous propose de reformuler la question.

[Intervenant non identifi  1:54 :21]

En effet, hier, vous aviez pos  la question. Ce qui a  t   voqu , c'est le dispositif qui permet de surveiller toutes les pollutions accidentelles ; c'est l'ensemble du dispositif de secours et de continuit  sur les p rim tres dits de protection rapproch e. On parle de quelques dizaines de m tres, parfois de 50 m tres ou un peu plus en profondeur le long des berges des rivi res, donc c'est une protection qui est faite et qui est l  tout simplement pour surveiller qu'il n'y ait pas de pollution accidentelle. Nous avons notamment des capteurs, mais pour autant il y a  galement un syst me humain avec en effet un agent de notre d l gataire qui est d di    cette protection des risques de pollution accidentelle. Donc, a n'est pas du tout comparable   des actions de pr vention ; ne le comparez pas   ce que nous  voquions, par exemple, pour Arvigny, ce n'est pas comparable. Quant aux sommes qui sont consacr es, en effet elles sont consacr es, encore une fois,   cette surveillance que nous mettons en place sur nos p rim tres de protection rapproch e   proximit  de nos usines.

Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public

Tr s bien, merci. Est-ce que d'autres op rateurs souhaitent r pondre par rapport   cela ?

M. Franois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

Non, pas de r action. Je crois que l'on va cl turer cette s ance de questions-r ponses. Merci d'avoir particip . Il y a une question... deux, trois.

Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public

On va d'abord donner la parole aux personnes qui n'ont pas parl . C'est la derni re s ance de questions et ensuite nous passerons au travail sur table. On ne vous avait pas vus, excusez-nous,   cause des poteaux. Donc, une, deux, trois, quatre et cinq. D sol e, monsieur, vous avez d j  parl . Merci.

Mme Sophie TREMOLET, The Nature Conservancy

Merci. Sophie TREMOLET de The Nature Conservancy qui est une organisation de protection de l'environnement. J'avais un commentaire et une question. D'une part, je pense que l'id e d'un tableau comparatif est effectivement une bonne id e. Ceci dit, il faudrait pr ciser les objectifs de cette comparaison. Nous ne sommes pas dans une optique de r gulation ou de benchmarking, ce que je comprends, mais plut t pour informer ce qui est possible et informer les choix du SEDIF. Donc, je pense qu'il faudrait vraiment formuler ce tableau de cette mani re, mais aussi,   mon sens, identifier les potentiels de collaboration, notamment quand on parle des efforts de protection et de pr vention. Ce que je comprends, c'est qu'il faudrait initier ces efforts de mani re conjointe pour pouvoir passer   l' chelle dans ce genre d'action qui requi re de travailler   une  chelle suffisamment large.

En lien avec ce qui a  t  dit par le SEDIF, je pense que l'on parle pour l'instant de pr vention de pollution accidentelle, on ne parle pas vraiment de protection et d'actions de pr vention tel que c'est envisag  et pratiqu 

par Eau de Paris, donc ce serait utile que ce tableau puisse informer ce qui est possible, quels sont les résultats effectifs de cette prévention. Ma question est de savoir si vous envisagez une mise en commun de ces activités et un travail conjoint. On a entendu parler de ces études ; est-ce qu'il ne faudrait pas faire ces études maintenant plutôt que prendre la décision et faire ces études après ? Est-ce qu'il ne faudrait pas anticiper pour pouvoir mettre ces solutions en avant, avant de s'engager dans des choix techniques très coûteux ?

M. François GUGUEN, Commission particulière du débat public

Merci. Alors, la parole est juste derrière. Madame, nous vous écoutons.

Mme Sarah PELLERAY, EPSA

Bonsoir, Sarah PELLERAY, je travaille dans l'environnement et j'avais une question sur l'utilisation de produits de traitement additionnels. Est-ce qu'on les prend en compte dans l'analyse, notamment au niveau de l'ACV ? On parle du substrat, mais est-ce qu'on prend en compte aussi le fait d'utiliser la soude, etc. ? Mais, de se dire que l'on va utiliser plus de produits de traitement et prendre en compte l'ACV de ces produits additionnels dans l'analyse.

M. François GUGUEN, Commission particulière du débat public

Merci. La parole est derrière, il y a 5 questions ; elle tourne comme cela et on terminera devant.

Mme Gabrielle BOULEAU, INRAE

Gabrielle BOULEAU, chercheuse à INRAE. Ma question vise à rebondir sur ce qui a été dit sur les réactifs et aussi sur le dialogue difficile sur la question de la prévention. Il me semble que, au niveau du tableau de comparaison, ce serait intéressant de mesurer les actions de prévention pour la prévention des eaux souterraines de façon distincte de la prévention des eaux de surface. On se comprendrait mieux parce qu'il me semble que, sur la prévention des eaux de surface, il n'y a pas grand-chose de fait par aucune des autorités organisatrices. D'autre part, sur la question des réactifs, il me semble aussi que ce serait intéressant, en plus des questions d'augmentation de l'énergie sur la filière de traitement, que l'on puisse avoir aussi l'augmentation des prix des réactifs sur la filière de traitement. Il y a des filières de traitement qui vont dépendre beaucoup de l'électricité pour du pompage ou de la filtration et il y en a qui vont dépendre beaucoup plus de réactifs, mais il a bien fallu produire ces réactifs. Donc, il me semble que la question qui vient d'être posée sur le cycle de vie, c'est bien cette question des réactifs et que l'on pourrait comparer les performances des filières de traitement aussi par rapport à ce qu'elles coûtent.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci de ce point méthodologique pour la commission.

M. Vivien REBIERE, Coordination Eau Île-de-France

Bonsoir, Vivien REBIERE pour la Coordination Eau Île-de-France. J'avais une question concernant les actions de prévention. Je rejoins ce qui vient d'être dit sur la différence entre les actions de prévention pour les eaux souterraines et les eaux de surface. Par conséquent, j'ai l'impression qu'il y a un discours qui dit qu'il est impossible de faire de la prévention quand il s'agit d'eau superficielle. Dans le même temps, entre la réunion publique d'hier et aujourd'hui, j'ai entendu parler de station d'épuration, donc il y aurait potentiellement un travail avec les stations d'épuration. J'ai entendu parler de PFAS, il y a une carte, élaborée par le collectif des journalistes du Monde et d'autres collectifs de journalistes, qui établit assez précisément quelles sont les usines qui émettent des PFAS en France et donc potentiellement en amont des trois usines du SEDIF. Pour les pesticides, que ce soit les pesticides ou les métabolites, on sait, à partir de tel type de pesticide, quelle agriculture est réalisée ; ce ne sont pas les mêmes pesticides pour le maïs que pour la betterave. Par ailleurs, les achats de pesticides font l'objet de fichiers que les agriculteurs doivent renseigner quand ils en achètent. Donc, on peut identifier a priori relativement facilement quels sont les agriculteurs qui rejettent des pesticides. Par conséquent, est-ce qu'il ne peut pas y avoir un travail sur ces points-là pour évaluer cette question et notamment pour les agriculteurs qui sont proches des cours d'eau (Marne, Seine, Oise) ?

M. François GUGUEN, Commission particulière du débat public

Merci. Enfin, la dernière question.

M. Daniel MARCOVITCH, Association ARCEAU

Merci. Deux questions tr s rapides. Premièrement, comment envisagez-vous de poursuivre les interconnexions avec des eaux qui seraient de nature totalement diff rente au niveau de la qualit  ? Si l'usine  videmment voit le jour, comment envisagez-vous ensuite les interconnexions avec des eaux qui seraient de qualit  totalement diff rente ?

Deuxi me remarque, peut- tre plus au fond et sur la philosophie m me. On a le sentiment que vous ne croyez pas du tout que la France, comme la plupart des pays europ ens, arrivera   r pondre   la directive de 2000 sur la qualit  des eaux de surface et la qualit  des eaux profondes, c'est- -dire le fait que l'on arrivera   une certaine qualit  d'eau ; que tout est fait aujourd'hui, au niveau de l'agence de l'eau, pour am liorer cette eau ; qu'en 2021 ce sont plus de 5 millions qui ont  t  consacr s au traitement   la source des polluants ; qu'il y a  videmment, comme cela a  t  dit tout   l'heure, les stations de traitement des eaux us es et les rejets qui doivent pouvoir, sur une surface beaucoup plus grande avec ces rejets, traiter aussi ces micropolluants ; que tout le but de l'op ration aujourd'hui est de traiter   la source, soit en les supprimant – certains vont  tre supprim s compl tement de l'industrie – soit en les traitant   la sortie de l'usine avant qu'ils soient rejet s dans le milieu. Je pense que c'est cela, la v ritable solution et non pas de dire « polluez, polluez, on s'en fout, on a les moyens de la rendre potable ». Ce qui compte aujourd'hui et y compris par rapport aux directives europ ennes, c'est que le milieu soit sain et pas simplement que l'eau au robinet soit saine. Sinon, qui payera ensuite les amendes que l'Europe imposera aux diff rents pays qui n'auront pas rempli cela, surtout si l'on rajoute la pollution de l'amont et qu'on la remet   la sortie de l'usine un peu plus concentr e ?

M. Fran ois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

Merci beaucoup. Alors, des r ponses rapides, nous avons   peu pr s 5 minutes pour r pondre   cet ensemble de questions. Nous commen ons par les  tudes et la mise en commun des investissements et peut- tre la n cessit  de r aliser des  tudes en amont des choix technologiques.

Mme V ronique HEIM, SEDIF

Des  tudes communes en amont, bien s r, c'est ce que nous avons commenc    faire au titre de notre groupement de commande. Sur les ressources superficielles, nous invitons tous les acteurs... Nous avons un cahier des charges tout fait que nous avons fait il y a 10 ans ; nous allons r actualiser tout cela. Ceci dit, par rapport au risque sur les ressources superficielles, nous avons vu le risque industriel, le risque de pollution diffuse, les risques li s aux rejets urbains, aux stations d' puration ; il y a le probl me du temps long de la reconqu te du milieu. J' tais aujourd'hui   un colloque   AMORCE, la reconqu te du milieu prend 10 ans, 20 ans, voire 30 ans. Des exemples ont  t  montr s o  il y a eu des plans d'action de r duction des nitrates et on a, en 10 ans, diminu  de 4 % ; c'est tr s faible. Nous sommes tous convaincus, pour nos enfants, nos petits-enfants, qu'il faut aller vers de la pr vention, mais l' chelle de temps se compte en d cennies.

M. Fran ois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

On continue avec la prise en compte de l'analyse du cycle de vie des produits additionnels. Allons-y.

M. Philippe LEROY, Aquavesc

Je vais vous faire gagner du temps, je vais faire une r ponse rapide : oui. C'est le fond, quand on fait une analyse du cycle de vie, c'est bien pour effectivement int grer l'ensemble des r actifs ; il n'y a pas que l' lectricit , il y a aussi tous les param tres et les r actifs qui int grent... Les r actifs dans une station d'eau potable repr sentent entre 7 et 10 % des co ts. Alors, ce que je dis l , on l'expliquera sur les tableaux comparatifs, mais c'est   peu pr s cette valeur. Donc, effectivement, c'est un point important, 7   10 % du co t, mais ce n'est pas tellement le co t le cycle de vie ; c'est l' nergie et la quantit  de CO2 et autres, parce qu'il n'y a pas que le CO2 dans le cycle de vie, pour produire la soude, pour produire le chlore, pour produire ces composants-l . Nous sommes tr s attach s, quand nous voulons faire   terme peut- tre une eau avec moins de chlore,   consommer moins de chlore,   produire moins de chlore et donc   acheter moins de chlore et avoir un cycle de vie r duit. Je vous renvoie   notre bilan annuel ; je parle au nom d'Aquavesc parce que c'est l'occasion et j'imagine que c'est la m me chose pour nos coll gues. Dans le bilan annuel qui va sortir bient t dans un mois, pour ce qui est de l'ann e 2022, on parle effectivement de cycle de vie et on parle de la proportion relative en int grant les r actifs, donc c'est pris en compte de fa on syst matique.

[intervention inaudible]

M. Franois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

Attendez, on ne vous entend pas, on va vous redonner un micro pour que vous puissiez pr ciser votre question.

Mme Sarah PELLERAY, EPSA

La question est, quand on parle de surconsommation  nerg tique, OK, il y en a au niveau de l'usine, mais il y a aussi la surconsommation  nerg tique dans ces produits de consommation. Est-ce que c'est int gr  et est-ce que l'on prend en compte la surconsommation ? C'est compliqu    faire dans le calcul.

M. Philippe LEROY, Aquavesc

Oui, la surconsommation sur l'usine proprement dite, c'est a, ou la fabrication des r actifs ?

Mme Sarah PELLERAY, EPSA

Sur l'usine et la fabrication des r actifs.

M. Philippe LEROY, Aquavesc

Je donne un exemple d'eaux us es pour d tendre l'atmosph re, vous avez le m thanol que l'on injecte dans les eaux us es pour pouvoir favoriser l' limination des nitrates, c'est un comble ! On met du m thanol, on met du carbone dans les eaux us es pour  liminer les nitrates parce que, parfois, on en manque. C'est un produit extr mement co teux qui a une ACV astronomique, mais que l'on utilise. Aujourd'hui, sur notre usine de Carr  de R union qui est   c t  du ch teau de Versailles, qui est une 350 000  quivalent habitant, nous allons travailler cette ann e   supprimer la consommation de m thanol pour am liorer le cycle de vie. Donc, chaque produit qui est int gr  dans l'usine a une signature cycle de vie et cette signature est int gr e dans notre r flexion. M me si c'est l'actualit  que nous subissons tous, nous ne raisonnons pas sur les aspects  nerg tiques, nous raisonnons sur l'ensemble des entrants de l'usine et nous essayons   chaque fois de prendre celui qui aboutit   un cycle de vie le plus juste. Ce sera un des objectifs, et je peux le dire en pr ambule, de la prochaine d l gation ou de la prochaine SEMOP ou de la prochaine r gie. Nous ne savons pas ce que nous ferons dans 3 ans, mais ce sera un des objectifs pour le syndicat que de fixer des r gles strictes sur les cycles de vie et la consommation d' nergie photovolta que ou solaire ; un peu comme dans le plan climat de la ville de Paris, je rejoins ce qui a  t  fait sur le r seau de chaleur de la ville de Paris. Dans le plan climat de la ville de Paris, on dit « pas d' nergie fossile sur le r seau de chaleur de Paris en 2050 » ; nous allons r fl chir aussi, un peu comme ce qui est demand    la DRU 2035,   ce qu'une partie de notre  nergie consomm e, une partie des consommables soit vertueuse. Cela participe   cela, mais c'est int gr , je vous rassure, ou je vous informe.

M. Franois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

C'est parfait, merci. Une pr cision de la commission sur la question 9 et la question 10.

Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public

Oui, merci pour ces recommandations et suggestions tr s pertinentes pour nous. Je propose que l'on fasse appel   vous deux qui venez de faire des propositions sur comment on pourrait  laborer ce tableau   destination du public pour qu'il soit le plus clair possible, mais aussi d'un point de vue m thodologique le plus juste possible. Donc, on vous inclurait, si cela vous convient, dans l'envoi des propositions que l'on ferait aux diff rents op rateurs pour qu'ils puissent le remplir. Je laisse ensuite le SEDIF passer   la prochaine r ponse.

M. Franois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

La derni re question : comment envisager l'interconnexion entre des eaux de qualit  tr s diff rente ? Et le manque de confiance dans les objectifs de la directive-cadre Eau.

M. Yannick PETILLON, SEDIF

Il faut quand m me savoir que le projet n'est pas compl tement ficel  ni d termin , la solution technique n'est pas encore fig e. Une des exigences principales est de maintenir cette interconnexion avec l'ensemble de nos voisins. L'eau produite sera bien s r conforme   toutes les r glementations et pourra donc  tre transf r e   un autre distributeur ; inversement, un autre distributeur pourra toujours nous transmettre de l'eau, comme c'est

fait actuellement. C'est une exigence tr s forte et on le voit,   l' chelle du SEDIF, sur notre p rim tre, on a des eaux de diff rentes qualit s.   M ry-sur-Oise, nous avons une eau nanofiltr e qui a un pH plus faible, qui est plus douce et cela ne nous emp che pas de faire des  changes intercentres entre les diff rents centres ; entre nos trois centres op rationnels, il n'y a aucune difficult     changer de l'eau. C'est quelque chose qui sera maintenu et qui est une exigence tr s forte pour le SEDIF de pouvoir continuer   maintenir les interconnexions comme elles le sont actuellement. On n'a pas de raison objective de penser que ce ne sera pas le cas avec le futur projet et la future qualit  d'eau.

Le deuxi me point sur le manque de confiance. Ce n'est pas un manque de confiance, mais c'est un constat sur les micropolluants que l'on d tecte ou que l'on commence   d tecter. Depuis quelques mois, nous avons des r sultats sur les m tabolites de pesticides, en particulier du chlorothalonil ou cela a un impact sur notre ressource de la Seine o  l'on d passe les limites de qualit  actuelle. Nous sommes sous les valeurs seuils sanitaires, mais nous avons quand m me un d passement des limites de qualit . Nous avons  galement les PFAS qui sont nouvellement r glement s ; qui pour l'instant sont r glement s   100 nanogrammes par litre et qui vont peut- tre  tre r glement s   moins dans le futur. D'autres pays d j  veulent baisser cette r glementation. Dans la Seine, dans l'Oise ou dans la Marne, nous en trouvons d j  une trentaine de nanogrammes par litre. Ce sont des polluants que l'on appelle « polluants  ternels », donc qui ne vont pas se d grader, m me en 10, 20 ou 30 ans, et que l'on va malheureusement se trainer dans la ressource et dans le milieu pendant des d cennies. Sans traitement, malheureusement, nous allons les absorber. Ce sont des polluants pour lesquels nous avons d j  une connaissance de leur toxicit . L , nous appliquerions le principe de pr vention en les traitant puisque nous connaissons leur toxicit . Ensuite, il y a le cocktail de micropolluants pr sents, m me   des doses relativement faibles, et l  nous appliquerions le principe de pr vention en mettant un traitement curatif qui est une application pour les 30 ou 40 prochaines d cennies, en esp rant bien s r que la qualit  de l'eau de la Seine s'am liore.

M. Fran ois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

Alors, nous n'avons pas compl tement r pondu   la question : quel travail avec les agriculteurs, utilisateurs et  metteurs de pesticides ? Nous vous  coutons.

Mme V ronique HEIM, SEDIF

Je voulais simplement dire que, au niveau du SEDIF, nous avons une comp tence en production et distribution d'eau potable, donc nous n'avons pas de comp tence sur des territoires qui ne sont m me pas d finis par des p rim tres de protection et sur des territoires agricoles. Le probl me du mod le  conomique agricole est un probl me sectoriel qui est majeur. Donc, il y a 20 ans, le SEDIF avait lanc  une premi re op ration d'am lioration de la qualit  des nitrates qui s'appelait « des Morains   la Marne », nous aurions bien continu  cette op ration, mais cela a  t  une op ration qui a  t  un petit peu rejet e par la filiere agricole. Donc, d s que l'on parle d'agriculture, on est dans un domaine extr mement compliqu  et changer de mod le est compliqu  sur un territoire pour lequel nous n'avons pas de comp tence au plan administratif et juridique.

Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public

Je vous laisse repr ciser la question 30 secondes, ensuite je vous donne la parole et je voudrais juste que l'on r ponde   une derni re question qui n'a pas tout   fait  t   claircie qui est celle de faire des  tudes avant d'installer des proc d s techniques. Allez-y, pr cisez votre question.

M. Vivien REBIERE, Coordination Eau  le-de-France

Je vous remercie. La question concernait l'identification sur les agriculteurs. Le r le du SEDIF est de produire de l'eau potable ; dire « ce n'est pas ma comp tence », je suis d sol , c'est une r ponse qui est un peu hors sujet. Si pour produire de l'eau potable il faut travailler avec les agriculteurs, avec les stations d' puration, avec les industriels, il faut le faire ; c'est la premi re chose. La deuxi me chose, c'est monsieur l'ing nieur juste   c t , sur les PFAS, ils se trouvent dans l'eau, mais il y a des  metteurs de PFAS qui les rejettent dans les cours d'eau et ils sont identifi s. Aujourd'hui, ils sont identifi s, il y a les noms, les adresses et l'article du Monde se trouve. Donc, il faut aller leur parler.

Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public

On a compris que vous souhaitiez effectivement qu'il y ait un peu plus d'efforts faits de ce c t -l . Je vous laisse prendre la parole, merci.

d bat public organis  par

M. Benjamin GESTIN, Eau de Paris

Je réagis sur les sujets de prévention et notamment sur les eaux de surface. Je vais faire un lien avec la remarque de Véronique HEIM sur la question du temps. Quand on protège les eaux souterraines, si le cycle de l'eau fonctionne à peu près normalement pour des aquifères qui viennent alimenter les cours d'eau, on protège aussi les autres surfaces. Ce que nous faisons depuis plus de 30 ans à Eau de Paris et à la SAGEP, c'est que nous protégeons l'ensemble du bassin versant de la Seine ; nous le faisons depuis longtemps et nous avons déjà des petits résultats. Deuxième remarque sur ce sujet, effectivement on va protéger des AAC qui sont réduites par rapport à l'ensemble du bassin versant de la Seine. On ne travaille pas sur 12 % du territoire national, on travaille quand même sur 16 000 hectares, ce qui est déjà pas mal ; les petits ruisseaux font les grandes rivières. Je réagis à la remarque de Sophie TREMOLET de The Nature Conservancy, si l'on se met ensemble on fera de plus grosses rivières. Si l'on a, chacun dans nos territoires, chacun avec nos usagers, chacun avec nos élus, des millions d'euros, des dizaines de millions d'euros, des centaines de millions d'euros à mettre pour améliorer la qualité de l'eau, autant en profiter pour améliorer aussi la qualité des milieux ; autant en profiter pour améliorer globalement la santé des aquifères, car la directive-cadre sur l'eau nous l'impose sous peine d'astreinte, et puis la santé environnementale globale de tout le monde et en premier lieu des agriculteurs. Je reste persuadé que l'argument de compétence juridique est, à mon avis, facilement écarté, mais je comprends pourquoi Véronique l'évoque ; que l'argument de la taille n'est pas un argument décisif dans le sens où l'on peut commencer petit et faire gros, c'est ce que nous avons fait à Eau de Paris. Je finis sur l'argument du temps. Les premières réflexions sur les évolutions des traitements dans les usines du SEDIF datent de quand ? 2013 ? 2014 ? Véronique ?

[inaudible]

Date de mise en service – c'est votre panneau, ce n'est pas le mien – des usines membranaires : 2032, soit 30 ans plus tard. Cela laisse un peu de temps pour protéger la ressource.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci pour cette... Pas d'applaudissements, s'il vous plaît, excusez-moi, ce n'est pas du tout un spectacle. Si vous êtes d'accord avec cela, je suis ravie, mais, s'il vous plaît, n'entrons pas dans cette logique. Je vous propose que l'on passe tout de suite au travail sur table pour que vous produisiez tout cela. Sur le site du débat, vous avez encore énormément de possibilités de poser des questions, de faire des avis ou des opinions, donc tout cela n'est pas terminé. Par contre, allez-y. Il y a un facilitateur qui vous expliquera la démarche à suivre et ensuite on reprend en plénière, merci.

Ateliers de groupe

S'il vous plaît, les premières restitutions vont commencer. Je vous passe le micro, merci de présenter quel était le thème de votre table.

[Intervenant non identifié 2 :49 :44]

Je vais essayer de faire cela, si l'on m'écoute un peu. Je me suis retrouvé à présenter les conclusions de notre table qui travaillait sur la problématique des échanges sur le système d'interconnexion entre les différents opérateurs. Donc, il y a 5 questions qui ont été identifiées sur le projet. Quel est l'impact d'une eau de qualité différente sur les réseaux ? La question qui se posait était la gestion de taux de chlore différents entre différents réseaux et comment ces interconnexions gèreraient ces échanges de chlore. Toujours dans le même sujet, l'effet de la décarbonatation et d'eaux avec des équilibres calco-carboniques un peu différents qu'il faudrait gérer. Donc, il faudra voir les différents effets de ces interconnexions puisqu'il y a pour l'instant peu d'études qui ont été fournies sur ces effets. Un dernier point qui est la déstabilisation des biofilms si l'on avait des qualités d'eau très différentes pendant des temps assez longs d'échange d'eau. Ce sont les questions que l'on pouvait se poser.

Les 5 impacts négatifs ou positifs :

- L'impact des qualités d'eau différentes. On revient un peu sur les questions de tout à l'heure, mais cette fois-ci on l'a classé en négatif.
- Des mélanges d'eau de qualité très différente. On va donc avoir une eau un peu moyenne entre les deux.
- L'impact des prix très différents. Pour certains opérateurs, les achats en gros pourraient provoquer des effets puisqu'on aurait un prix plus important.

débat public organisé par

Je n'arrive pas à comprendre ce post-it rose... Si vous pouvez me réexpliquer, je le referais après.

Donc, les 3 mesures... Je vous lis bien la phrase parce qu'une première réponse nécessite de bien lire la phrase qui était « 3 mesures d'action différentes de celles proposées par le projet pour produire une eau potable de qualité, pour la santé, en goût et en confort, et assurer un prix de l'eau du robinet acceptable pour l'utilisateur ». La première réponse du groupe était de dire que, l'eau étant déjà conforme, l'action alternative serait de ne pas faire ce projet puisque toutes les caractéristiques de la question étaient déjà répondues, mais c'était un peu lié à la rédaction de la question. Les autres réponses sont un peu plus générales :

- Il faudrait peut-être une concertation entre les différents opérateurs, les acheteurs et les distributeurs d'eau pour mettre en commun les bonnes pratiques et les objectifs de qualité pour ne pas avoir de disparité de qualité.

Ce sont toutes les questions qui ont été soulevées par la table.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Si vous pouvez, en attendant les autres restitutions, développer le post-it rose, parce que nous ne pourrions pas le développer ; il ne faudrait pas que l'on interprète.

[Intervenant non identifié 2 :52 :44]

Oui, mais je ne sais plus qui l'a écrit. Il nous manque beaucoup de personnes qui étaient à la table et qui sont parties.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

D'accord, essayez de voir ce que cela voulait dire. Je crois que la table de Nathalie était prête.

[Intervenant non identifié 2 :53 :54]

Pour nous, c'était sur les bénéfices pour le consommateur de l'eau du robinet. Les 5 questions que nous nous sommes posées sont :

- La fameuse question du coût qui revient à chaque fois, donc le coût pour le consommateur. Est-ce que les bénéfices que le consommateur va obtenir vont compenser l'augmentation du prix de l'eau ?
- Une deuxième question sur l'énergie. L'énergie, c'est un peu à double tranchant puisqu'on a d'un côté la surconsommation énergétique du côté des usines, mais il y a aussi la surconsommation énergétique du côté des consommateurs. Donc, la question qui se pose est de savoir où il y a le plus de consommation d'énergie et où est-ce le plus intéressant.
- Ensuite, le coût de l'exploitation.

[intervention inaudible]

[Intervenant non identifié 2 :54 :20]

Oui, c'était la question que posait Mme GAILLARD et c'est une question récurrente. On parle toujours du coût de l'investissement et on parle très peu de l'exploitation. Est-ce qu'il y aura un surcoût d'exploitation, soit par la méthode, soit par l'achat des membranes, soit par le remplacement des membranes ? Il y a tout un tas de sujets sur lesquels on n'a pas eu d'information.

[Intervenant non identifié 2 :54 :44]

Ensuite, il y a la question de l'éducation du consommateur. Est-ce que l'on a des garanties sur le comportement du consommateur ? Se posait la question aussi – on en a pas mal parlé pendant le débat – de savoir si l'on incite à polluer. Ensuite, la question des impacts. Sur la question des impacts, il y a toujours la question du comportement, donc se dire que le fait d'avoir une eau moins calcaire, on va dire par exemple que c'est la question de l'eau en bouteille, donc on va se dire que ce sont des économies, le consommateur va être content, l'eau va être bonne et donc il ne va plus consommer d'eau en bouteille, mais de l'eau du robinet. Nous pensons que c'est un faux argument dans le sens où la question des habitudes de la consommation d'eau du robinet ou en bouteille est plus un argument psychologique et c'est plus de l'éducation, des habitudes ; ce sont d'autres choses. Ensuite, il y a la question des produits d'entretien ; il peut y avoir une réduction de la consommation des produits d'entretien et

après on peut aller pareil sur la chaîne et se dire que ce sont des coûts évités. Ensuite, il y a la question d'un effet rebond que l'on peut voir aussi ; le fait que l'eau douce nécessite plus de... On a besoin de plus d'eau pour se rincer, l'eau calcaire apparemment rince mieux et donc ce serait un effet rebond sur la consommation d'eau. C'est la question sur les faux arguments.

Ensuite, sur le côté positif justement d'avoir moins de micropolluants dans l'eau du robinet et la satisfaction du consommateur sur le fait d'avoir une eau plus douce ; il est content. Il y en a un autre qui est assez intéressant dans les effets positifs et ça revient sur la question qui se posait, c'est sur la question de la surconsommation énergétique et l'allongement de durée de vie des appareils. Mais, il y a des études sur l'entartrage des résistances et la surconsommation d'énergie corrélée à l'entartrage des résistances sur les produits électroménagers. Donc, il y a des études là-dessus. Ensuite, après se posait la question de trois mesures d'action différentes :

- On parle beaucoup de santé, de goût, de qualité, on se focalise beaucoup là-dessus, mais il y a aussi cette question d'étendre finalement le périmètre d'Eau Solidaire. Aujourd'hui, Eau Solidaire va se consacrer vraiment aux habitats qui sont considérés sous le seuil de pauvreté, de ce que je comprends, mais il y a aussi les milieux modestes et là il y a beaucoup de réseaux dans les canalisations privées qui sont mal entretenus et il y a beaucoup de pertes d'eau par rapport à cela. Donc, le service d'eau en général peut produire une excellente qualité de service, mais si le réseau de l'immeuble est de mauvaise qualité cela ne sert à rien.
- On a la modification de la question de la prévention. En amont, modifier les pratiques agricoles et justement faire en sorte qu'il y ait déjà moins de pollution en amont.
- Appliquer réellement le principe du pollueur-payeur.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup pour cette restitution. Est-ce que la table d'Alain est prête ? Allez-y, monsieur.

M. Éric GENESTE, Directeur technique de la régie des eaux de la Seine et de la Bièvre

Merci. Bonsoir, je n'ai pas eu l'occasion de me présenter dans la soirée. Éric GENESTE, directeur technique de la régie des eaux de la Seine et de la Bièvre. Alors, à notre table, on avait un sujet sur le prix de l'eau pour l'utilisateur. 5 questions que pose le projet sur ce sujet. Au-delà du prix de l'eau qui augmente puisque ce sont des coûts, nous nous posons la question sur le risque de dérive supplémentaire de ce coût dans le temps, notamment sur 4 sujets :

- Les investissements sur le réseau. Nous sommes aujourd'hui face à un dérèglement climatique qui fait subir aux canalisations de nombreuses casses et un vieillissement prématuré.
- Les intérêts sur les emprunts qui peuvent être faits pour cet investissement.
- Le financement du plan Eau.
- Les dérives des coûts de l'énergie et des produits.

En autre question, nous avons : est-ce que le maintien des dispositifs sociaux sur la fourniture d'eau sera maintenu ? Sur les dispositifs de prévention également, sur la ressource ou autre. Nous avons relevé trois impacts négatifs et/ou positifs. En négatif, sur le prix de l'eau, le plus facile, c'était l'augmentation du prix de l'eau. Nous avons tout de même deux points positifs. On peut estimer que le prix est le prix à payer pour la confiance de l'utilisateur sur la qualité d'eau ; une eau chère pourrait inciter l'utilisateur à penser que l'eau est de meilleure qualité. C'est également un prix dissuasif contre le gaspillage puisque, forcément, un prix de l'eau qui monte incite les usagers à être plus sobres en consommation d'eau.

Trois mesures d'action différentes de celles proposées, nous en avons relevé deux à notre table :

- Sensibiliser le public sur la qualité d'eau. Cela a un coût quasi nul, hormis de la communication pour le sensibiliser sur la potabilité de l'eau et le fait qu'il puisse la consommer sans risque.
- Un développement des mesures de protection sur la ressource.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Je vous invite à passer le micro à votre voisin, si la table d'à côté est prête, merci.

M. Olivier RICHARD, APUR

Bonsoir à tous. Pour me présenter, Olivier RICHARD, je suis directeur d'étude à l'APUR (atelier parisien d'urbanisme), l'agence d'urbanisme de Paris qui travaille à l'échelle de Paris et de la métropole du Grand Paris. La table était dédiée au sujet de la consommation énergétique. Très rapidement, les questions que posent le projet par rapport à ce sujet de la consommation énergétique. La première, c'est l'intérêt du projet. On a bien pris connaissance des documents qui mettent en avant un rapport entre un coût énergétique, de mémoire, à 88 GWh versus des gains estimés à davantage 119, je crois, mais qui quelque part nous questionnent. Autant l'on peut se dire que l'impact énergétique de consommation a été finement mesuré, autant... et faute aussi d'élément, on a appris que ces documents allaient nous être transmis, mais nous avons peu d'informations sur le calcul du gain. On peut aussi se questionner. On sait que l'on met en avant les appareils électroménagers qui consomment moins d'énergie du fait de la réduction très forte de calcaire. Néanmoins, on peut se poser la question de l'impact d'une eau de cette qualité sur un parc déjà existant d'appareils qui sont déjà entartrés pour partie et donc qui questionnent la construction de ce chiffre. Donc, une question sur ce chiffre et derrière sur l'intérêt de ce projet.

Parmi les autres questions qui sont posées, la question du traitement des déchets, donc des concentrats, des réactifs et des membranes. Également la question sur le contrôle et la tenue du coût pour l'usager. Enfin, des questions un peu plus spécifiques sur les sites de production. Méry-sur-Oise est-il rénové ? Pourquoi ? Et puis, on constate aussi un doublement de la consommation énergétique de Choisy et de Neuilly.

Les impacts, évidemment, sur la consommation énergétique, on constate, dans un contexte de sobriété énergétique qui va rester probablement de manière longue et pérenne, que ce projet accroît une certaine dépendance par rapport à l'énergie. Derrière, c'est la question de la vulnérabilité de ce système industriel qui est posée. Un autre impact, c'est une sorte de gaspillage énergétique accru probablement par ce projet. Je m'explique. On sait aujourd'hui qu'on utilise de l'eau potable pour toute une variété d'usages, usages dont une partie ne nécessite pas une qualité telle, donc pas une qualité d'eau potable et pourtant on l'utilise. Finalement, on va avec ce projet, du point de vue du rapport de la consommation d'énergie, renforcer cette inadéquation. Le chiffre, de mémoire, j'avais 0,55 kWh par mètre cube en l'état actuel et on rajoutait +0,45. Donc, finalement, on va avoir une eau qui va être à 1 kWh par mètre cube pour des usages dont certains ne nécessitent pas une qualité d'eau potable. Donc, quelque part on renforce un gaspillage qui est déjà là aujourd'hui, mais dans tous les systèmes d'eau que l'on connaît aujourd'hui.

Un autre impact, c'est le manque de transparence et d'inclusion dans l'élaboration du projet. Pour finir, un impact positif. Finalement, ce projet est l'occasion pour nous tous de travailler ensemble, de connaître la Commission nationale du débat public et de réfléchir et de s'enrichir sur tous ces sujets qui sont extrêmement complexes.

J'en arrive aux mesures d'action qui sont proposées et qui sont évidemment un peu liées à ce que je viens de dire pour partie. La première mesure d'action serait finalement de développer davantage un mix d'eaux qui serait davantage adapté aux usages pour produire peut-être une quantité plus restreinte d'eau potable pour les usages qui le nécessitent. Cela veut dire, derrière, développer l'usage des eaux pluviales et d'autres eaux brutes pour les usages adéquats. Une autre mesure d'action serait peut-être de réorienter les budgets de ce projet vers davantage de prévention. On a bien vu qu'il y a eu énormément de propos sur ce sujet de la prévention qui est peut-être plus durable et plus profitable. Également une mesure d'action qui serait de réfléchir à des alternatives au format de délégation de service public qui aurait pour conséquence d'augmenter le prix pour l'usager. Finalement, une dernière mesure d'action très rapide, c'est de réfléchir à la tarification en supprimant peut-être l'abonnement pour prendre uniquement la consommation individuelle en compte.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Guillaume, Martin, il reste donc deux tables ; je vous propose de vous partager les 5 minutes qui restent, s'il vous plaît, pour vos restitutions respectives.

[Intervenante non identifiée 3:07:19]

Bonsoir à tous, on va essayer de faire cela rapidement. Notre table était sur le prix de l'eau pour le distributeur, mais nous avons plutôt parlé de coût de production pour que l'on se comprenne bien ; on ne parlait pas de prix de l'eau, mais bien de coût de production pour le distributeur. Alors, 5 questions que pose le projet sur ce sujet. Notre table a beaucoup discuté sur la prévention, donc il y avait une première question : pourquoi le choix politique du SEDIF s'oriente vers le traitement et pas vers la prévention ? Sur quelles bases scientifiques il se base ?

Pour développer un petit peu, c'était une vision un peu techniciste de ce choix. Une autre question : privilégier le curatif au préventif est-il d'intérêt général au regard des coûts et donc des coûts de production qui vont augmenter pour le distributeur ? La diversification de la ressource est-elle un enjeu pour le coût de production ? C'est-à-dire que le SEDIF ayant 97 % de production à partir d'eaux superficielles, est-ce qu'il n'est pas possible de diversifier la provenance de la ressource ? Une autre question : quel impact des objectifs de sobriété de consommation d'eau sur le coût de production pour le distributeur ? On sait que, aujourd'hui, avec le plan Eau, la sobriété est de mise. Une dernière question qui était d'ordre technique ; nous nous sommes posé la question de savoir quelle dépendance l'opérateur va créer avec ses fournisseurs de membranes.

Au niveau des impacts du projet, qu'ils soient négatifs ou positifs, sur le coût de production pour le distributeur, nous nous sommes dit que, si les consommations diminuent, le coût de production va exploser. Un autre impact, c'est une augmentation du coût de production des distributeurs en aval qui serait due à un permis de polluer en amont et des rejets de concentrat à l'aval des usines dotées de ce dispositif. Par rapport aux fournisseurs, la création d'une dépendance industrielle et technologique que nous avons soulignée. Et puis, avec un investissement tel, ce serait moins d'investissements pour les autres postes, que ce soit prévention, réseau et autre.

Les mesures d'action différentes de celles proposées par le projet pour produire une eau potable de qualité et assurer un prix de l'eau du robinet acceptable pour l'utilisateur. Il a été question, tout simplement, de ne rien faire ; c'est-à-dire de ne pas faire le projet, abandonner le projet. Une autre mesure est de choisir d'investir davantage dans la prévention et la protection de la ressource en eau. Et puis, une troisième mesure était d'intégrer une gouvernance globale dans les bassins versants concernés par les captages pour améliorer l'état de la ressource. Voilà, merci beaucoup.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci d'avoir respecté ce temps de parole. Allez-y, pour la table de Martin.

[Intervenante non identifiée 3:10:40]

Je vais essayer de faire court parce que beaucoup des points dont nous avons discuté ont déjà été évoqués. Notre table se focalisait sur les bénéfices pour l'environnement, sur les aspects environnementaux spécifiquement. En termes de questions que pose le projet sur ce sujet :

- Est-ce que le projet prévoit d'investir suffisamment dans la prévention et la protection des écosystèmes ?
- Une deuxième question était liée aux impacts sur les volumes d'eau qui vont être prélevés et notamment à la lumière du plan Eau du gouvernement. Est-ce que le projet est aligné avec le plan Eau du gouvernement qui prévoit une réduction de 10 % des prélèvements ?
- En termes de consommation des consommateurs, notamment l'impact sur la réduction de la consommation plastique ou la réduction des détergents, la question qui se posait est de savoir quelles sont les hypothèses de changement de comportement des consommateurs qui sont sous-jacentes aux estimations qui ont été faites, étant donné que ces bénéfices annoncés semblent assez subjectifs et non vérifiés.
- On avait une question similaire sur les consommations énergétiques. Quelle a été la base d'analyse pour évaluer l'impact sur les consommations énergétiques au niveau des consommateurs qui viendraient compenser l'augmentation de la consommation énergétique au niveau de l'usine ? Également, est-ce qu'il y a des indicateurs de suivi de cette consommation énergétique qui vont être mis en place dans le cadre de la mise en œuvre du projet ?
- Enfin, une dernière question était de savoir pourquoi investir autant pour la potabilisation alors que l'eau à destination de la consommation humaine ne représente que 13 à 14 % de la consommation moyenne d'un foyer ?

En termes d'impacts, nous nous sommes focalisés sur les impacts négatifs plutôt que sur les impacts positifs. Une question qui a été traitée par le SEDIF, mais qui n'a manifestement pas convaincu les membres du groupe : l'impact du rejet des concentrats dans les milieux naturels. Également ce qui était perçu comme un impact potentiellement négatif, c'est l'augmentation des prélèvements qui a été mentionnée en termes de volumes d'eau. Enfin, un

impact potentiellement négatif, celui de l'augmentation de la consommation énergétique au niveau de la production qui ne serait pas nécessairement compensée par les économies au niveau des consommateurs.

En termes de mesures d'action différentes :

- Investir dans la prévention à grande échelle, y compris avec une gouvernance collective au niveau de l'ensemble du bassin avec des mesures spécifiques :
 - Identifier les industriels qui sont à l'origine de la dégradation de l'environnement ;
 - Engager des programmes d'action avec eux ;
 - Engager des programmes de réduction des entrants chimiques agricoles, pesticides, fongicides, engrais, etc.
- Au niveau du changement de comportement des consommateurs :
 - Avoir un réel programme de communication et d'incitation pour générer ces réels changements de comportement au niveau de la consommation, notamment des bouteilles plastiques ou l'utilisation des détergents, étant donné que beaucoup du projet et de la valorisation du projet est axé sur ces changements de comportement. Nous n'avons pas encore vu de mesure concrète ni de plan de ces mesures.
- Concernant le choix technologique, on demandait d'évaluer d'autres solutions techniques, notamment celles qui ont été adoptées par les autres opérateurs en Île-de-France ou ailleurs ; cela n'a pas besoin d'être limité à l'Île-de-France pour vraiment avoir une évaluation comparative.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci pour cette présentation. Je vous remercie tous d'être restés jusqu'ici, d'avoir écouté l'ensemble des tables. Comme à chaque fois, mais pour vous, c'est peut-être la première, je vous rappelle que tout cela va évidemment être mis en forme et ensuite rendu public. Cela va bien entendu aider les autres participants dans les autres rencontres déjà prévues par le débat public à alimenter leurs débats et à les poursuivre. Nous avons prévu d'être à nouveau, le 13 mai, dans un débat mobile au Printemps des transitions ; le 16 mai, il y aura une rencontre de proximité sur la commune de Méry-sur-Oise, donc une réunion publique ; le 24 mai, la même rencontre de proximité à Neuilly-sur-Marne. Vous pouvez nous suivre sur le site internet du débat sur lequel vous pouvez également poser toutes vos questions, vos avis, vos opinions, vos commentaires, vos contributions. Merci mille fois pour votre travail et votre participation. Navrée à nouveau pour ce changement d'horaire et à bientôt à vous tous. Au revoir, merci.